

# **CAMPUS VÉTÉRINAIRE DE LYON**

Année 2021 - Thèse n° 108

## **ÉTUDE OBSERVATIONNELLE QUALITATIVE DE L'ACTIVITÉ ET DU QUOTIDIEN DES VÉTÉRINAIRES PRATICIENS FRANÇAIS PENDANT LA PREMIÈRE PÉRIODE DE CONFINEMENT SANITAIRE GÉNÉRAL DÛ À LA PANDÉMIE DE COVID-19**

Thèse réalisée en commun avec NAFFRICHOUX Eva

### **THÈSE**

Présentée à l'Université Claude Bernard – Lyon  
(Médecine – Pharmacie)  
et soutenue publiquement le 3 décembre 2021  
pour obtenir le grade de Docteur Vétérinaire

Par

BRAIDA Caroline



# **CAMPUS VÉTÉRINAIRE DE LYON**

Année 2021 - Thèse n° 108

## **ÉTUDE OBSERVATIONNELLE QUALITATIVE DE L'ACTIVITÉ ET DU QUOTIDIEN DES VÉTÉRINAIRES PRATICIENS FRANÇAIS PENDANT LA PREMIÈRE PÉRIODE DE CONFINEMENT SANITAIRE GÉNÉRAL DÛ À LA PANDÉMIE DE COVID-19**

Thèse réalisée en commun avec NAFFRICHOUX Eva

### **THÈSE**

Présentée à l'Université Claude Bernard – Lyon  
(Médecine – Pharmacie)  
et soutenue publiquement le 3 décembre 2021  
pour obtenir le grade de Docteur Vétérinaire

Par

BRAIDA Caroline



## Liste des Enseignants du Campus Vétérinaire de Lyon (01-09-2021)

ABITBOL	Marie	DEPT-BASIC-SCIENCES	Professeur
ALVES-DE-OLIVEIRA	Laurent	DEPT-BASIC-SCIENCES	Maître de conférences
ARCANGIOLI	Marie-Anne	DEPT-ELEVAGE-SPV	Professeur
AYRAL	Florence	DEPT-ELEVAGE-SPV	Maître de conférences
BECKER	Claire	DEPT-ELEVAGE-SPV	Maître de conférences
BELLUCO	Sara	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Maître de conférences
BENAMOU-SMITH	Agnès	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Maître de conférences
BENOIT	Etienne	DEPT-BASIC-SCIENCES	Professeur
BERNY	Phillippe	DEPT-BASIC-SCIENCES	Professeur
BONNET-GARIN	Jeanne-Marie	DEPT-BASIC-SCIENCES	Professeur
BOULOCHER	Caroline	DEPT-BASIC-SCIENCES	Maître de conférences
BOURDOISEAU	Gilles	DEPT-ELEVAGE-SPV	Professeur émérite
BOURGOIN	Gilles	DEPT-ELEVAGE-SPV	Maître de conférences
BRUYERE	Pierre	DEPT-BASIC-SCIENCES	Maître de conférences
BUFF	Samuel	DEPT-BASIC-SCIENCES	Professeur
BURONFOSSE	Thierry	DEPT-BASIC-SCIENCES	Professeur
CACHON	Thibaut	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Maître de conférences
CADORÉ	Jean-Luc	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Professeur
CALLAIT-CARDINAL	Marie-Pierre	DEPT-ELEVAGE-SPV	Maître de conférences
CHABANNE	Luc	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Professeur
CHALVET-MONFRAY	Karine	DEPT-BASIC-SCIENCES	Professeur
DE BOYER DES ROCHES	Alice	DEPT-ELEVAGE-SPV	Maître de conférences
DELIGNETTE-MULLER	Marie-Laure	DEPT-BASIC-SCIENCES	Professeur
DJELLOUADJI	Zorée	DEPT-ELEVAGE-SPV	Maître de conférences
ESCRIOU	Catherine	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Maître de conférences
FRIKHA	Mohamed-Ridha	DEPT-ELEVAGE-SPV	Maître de conférences
GALIA	Wessam	DEPT-ELEVAGE-SPV	Maître de conférences
GILOT-FROMONT	Emmanuelle	DEPT-ELEVAGE-SPV	Professeur
GONTHIER	Alain	DEPT-ELEVAGE-SPV	Maître de conférences
GRANCHER	Denis	DEPT-BASIC-SCIENCES	Maître de conférences
GREZEL	Delphine	DEPT-BASIC-SCIENCES	Maître de conférences
HUGONNARD	Marine	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Maître de conférences
JUNOT	Stéphane	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Professeur
KODJO	Angeli	DEPT-ELEVAGE-SPV	Professeur
KRAFFT	Emilie	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Maître de conférences
LAABERKI	Maria-Halima	DEPT-ELEVAGE-SPV	Maître de conférences
LAMBERT	Véronique	DEPT-BASIC-SCIENCES	Maître de conférences
LE GRAND	Dominique	DEPT-ELEVAGE-SPV	Professeur
LEBLOND	Agnès	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Professeur
LEDoux	Dorothee	DEPT-ELEVAGE-SPV	Maître de conférences
LEFEBVRE	Sébastien	DEPT-BASIC-SCIENCES	Maître de conférences
LEFRANC-POHL	Anne-Cécile	DEPT-BASIC-SCIENCES	Maître de conférences
LEGROS	Vincent	DEPT-ELEVAGE-SPV	Maître de conférences
LEPAGE	Olivier	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Professeur
LOUZIER	Vanessa	DEPT-BASIC-SCIENCES	Professeur
MARCHAL	Thierry	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Professeur
MOISSONNIER	Pierre	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Professeur
MOSCA	Marion	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Maître de conférences
MOUNIER	Luc	DEPT-ELEVAGE-SPV	Professeur
PEPIN	Michel	DEPT-BASIC-SCIENCES	Professeur
PIN	Didier	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Professeur
PONCE	Frédérique	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Professeur
PORTIER	Karine	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Professeur
POUZOT-NEVORET	Céline	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Maître de conférences
PROUILLAC	Caroline	DEPT-BASIC-SCIENCES	Professeur
REMY	Denise	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Professeur
RENE MARTELLET	Magalie	DEPT-ELEVAGE-SPV	Maître de conférences
ROGER	Thierry	DEPT-BASIC-SCIENCES	Professeur
SAWAYA	Serge	DEPT-BASIC-SCIENCES	Maître de conférences
SCHRAMME	Michael	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Professeur
SERGENTET	Delphine	DEPT-ELEVAGE-SPV	Professeur
THIEBAULT	Jean-Jacques	DEPT-BASIC-SCIENCES	Maître de conférences
TORTEREAU	Antonin	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Maître de conférences
VIGUIER	Eric	DEPT-AC-LOISIR-SPORT	Professeur
ZENNER	Lionel	DEPT-ELEVAGE-SPV	Professeur



## REMERCIEMENTS

**A Monsieur le Professeur Fournernet Pierre,**

*De l'université Claude Bernard Lyon 1, faculté de Médecine de Lyon,*

Pour m'avoir fait l'honneur d'accepter la présidence de mon jury de thèse,

Ma gratitude et mes hommages respectueux.

**A Madame la Professeure Remy Denise,**

*De Vetagro Sup, Campus Vétérinaire de Lyon,*

Pour nous avoir fait l'honneur d'encadrer ce travail et de nous guider dans sa réalisation,

Pour vos encouragements et votre gentillesse,

Mes sincères remerciements.

**A Monsieur le Professeur Benoit Etienne,**

*De Vetagro Sup, Campus Vétérinaire de Lyon,*

Pour m'avoir fait l'honneur de participer à ce jury de thèse,

Pour avoir accepté de juger ce travail,

Mes sincères remerciements.









## TABLE DES MATIERES

<b>Table des annexes.....</b>	<b>9</b>
<b>Table des figures.....</b>	<b>11</b>
<b>Table des tableaux.....</b>	<b>13</b>
<b>Table des abréviations et des sigles .....</b>	<b>15</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>17</b>
<b>I. Contexte et étude bibliographique .....</b>	<b>19</b>
<b>A. Contexte de l'étude : la pandémie de CoViD-19.....</b>	<b>19</b>
1) La crise sanitaire.....	19
2) Recommandations de l'Ordre national des vétérinaires.....	19
a) Communiqués généraux adressés à l'ensemble des vétérinaires .....	19
i. Premier communiqué de l'Ordre des vétérinaires – 15 mars 2020.....	19
ii. Second communiqué de l'Ordre des vétérinaires – 17 mars 2020.....	20
iii. Autres communiqués de l'Ordre des vétérinaires .....	23
b) Communiqués spécifiques à certaines disciplines.....	23
i. Sur la gynécologie des équidés.....	23
ii. Sur l'ostéopathie animale.....	23
iii. Sur la vaccination des chiens et des chats .....	24
3) Premiers impacts visibles du confinement.....	24
a) Impacts sur l'économie .....	24
b) Impacts sur la santé mentale.....	24
c) Impacts sur la santé animale .....	25
d) Craintes des propriétaires d'animaux.....	26
<b>B. Étude bibliographique sur les difficultés rencontrées par les vétérinaires pendant le confinement.....</b>	<b>26</b>
1) Étude d'avril/mai 2020.....	27
a) Profil des répondants .....	27
b) Craintes vis-à-vis de la Crise Covid.....	27
c) Organisation durant le premier confinement .....	27
i. Organisation du travail .....	27
ii. Service à la clientèle .....	28
iii. Gestes barrières.....	28
d) Premiers impacts visibles suite à la crise Covid-19 sur le CA et les stocks .....	28
i. Impacts sur le CA .....	28
ii. Impacts sur les stocks de médicaments et consommables .....	29
e) Impacts sur les relations au sein de l'équipe.....	29
i. Salariés.....	29
ii. Collaborateurs libéraux.....	30
iii. Employeurs .....	30
f) Santé.....	31
g) Conclusions de l'étude d'avril-mai 2020.....	31
2) Étude de mai/juin 2020.....	32
a) Profil des répondants .....	32
b) Craintes rencontrées .....	33
c) Organisation à la suite du déconfinement .....	33
i. Temps de travail .....	33
ii. Horaires d'ouverture .....	33
iii. Service à la clientèle .....	34
iv. Gestes barrières.....	34
d) Premiers impacts visibles suite au déconfinement .....	35
i. Impacts sur l'activité de la structure.....	35

ii.	Impacts sur le CA .....	35
e)	Impacts sur les relations au sein de l'équipe.....	36
i.	Salariés.....	36
ii.	Collaborateurs libéraux et employeurs .....	36
f)	Conclusions de l'étude de mai-juin 2020.....	36
3)	Conclusions de l'étude bibliographique .....	36
<b>C.</b>	<b>Études quantitatives et qualitatives .....</b>	<b>37</b>
1)	Quelques définitions .....	37
a)	Étude quantitative : questionnaires .....	37
b)	Étude qualitative : entretiens semi-directifs .....	37
2)	Complémentarité des études quantitatives et qualitatives .....	37
<b>II.</b>	<b>Étude qualitative en pratique vétérinaire .....</b>	<b>39</b>
<b>A.</b>	<b>Introduction et objectifs.....</b>	<b>39</b>
<b>B.</b>	<b>Matériel et méthodes .....</b>	<b>39</b>
<b>C.</b>	<b>Résultats .....</b>	<b>40</b>
1)	Impacts du confinement sur l'organisation et l'activité des cliniques .....	40
a)	Adaptations de la pratique face aux recommandations.....	40
b)	Cohérence des recommandations.....	41
c)	Mesures barrières mises en place .....	42
d)	Choix des consultations acceptées.....	43
e)	Variations de l'activité et du chiffre d'affaires .....	45
f)	Manque de matériel ou de consommables.....	46
g)	Gestion de la reprise suite au déconfinement .....	47
2)	Impacts du confinement sur l'équipe vétérinaire .....	48
a)	Recours au chômage partiel.....	48
b)	Crainces vis-à-vis de la CoViD-19 .....	48
c)	Relations au sein de l'équipe.....	49
3)	Implication des vétérinaires face à la crise sanitaire.....	51
a)	Implication de la profession vétérinaire dans la crise sanitaire .....	51
b)	Participation à la réserve sanitaire .....	51
c)	Prêt de matériel.....	51
<b>D.</b>	<b>Discussion .....</b>	<b>52</b>
1)	Conditions de réalisation de l'étude qualitative .....	52
a)	Échantillonnage .....	52
b)	Matériel et méthode .....	52
2)	Résultats et analyse.....	53
<b>E.</b>	<b>Conclusion .....</b>	<b>53</b>
	<b>Conclusion .....</b>	<b>55</b>
	<b>Bibliographie .....</b>	<b>57</b>
	<b>Annexes.....</b>	<b>59</b>

## **Table des annexes**

Annexe 1 : Questions guidant les entretiens .....	59
---	----



## Table des figures

Figure 1 : Impacts de la CoViD-19 sur la santé animale, exemple de la tuberculose bovine. (Gortazar et al).....	26
Figure 2 : Services à la clientèle maintenus lors du premier confinement – Étude d’avril-mai 2020. (Ordre national des vétérinaires) .....	28
Figure 3 : CA des entreprises vétérinaires interrogées entre le 16 mars et le 30 avril 2020 – Étude d’avril-mai 2020. (Ordre national des vétérinaires).....	29
Figure 4 : Relations salarié-employeur – Étude d’avril-mai 2020. (Ordre national des vétérinaires) .....	30
Figure 5 : Santé au regard du Covid-19 – Étude d’avril-mai 2020. (Ordre national des vétérinaires) .....	31
Figure 6 : Satisfaction en regard des mesures d’aides aux entreprises – Étude d’avril-mai 2020. (Ordre national des vétérinaires) .....	32
Figure 7 : Gestion du temps de travail en sortie de confinement – Étude de mai-juin 2020. (Ordre national des vétérinaires).....	33
Figure 8 : Gestion du temps d’ouverture en sortie de confinement – Étude de mai-juin 2020. (Ordre national des vétérinaires).....	34
Figure 9 : Évolution du CA depuis le déconfinement – Étude de mai-juin 2020. (Ordre national des vétérinaires) .....	35





## Table des tableaux

Tableau 1: Liste indicative des actes pouvant être ou non différés, relative aux équidés. (GUERIN Jacques) .....	21
Tableau 2: Liste indicative des actes pouvant être ou non différés, relative aux animaux de compagnie. (GUERIN Jacques) .....	22
Tableau 3: Liste des actes pouvant être ou non différés, relative aux animaux de production. (GUERIN Jacques) .....	22
Tableau 4 : Profil des répondants à l'entretien .....	39



## Table des abréviations et des sigles

ASV : Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire

AFVAC : Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie

CA : Chiffre d'affaire

OMS : Organisation Mondiale de la Santé



## Introduction

Du 17 mars 2020 au 11 mai 2020, la France a connu une période toute particulière puisque pendant un mois et vingt-trois jours, le pays tout entier s'est mis sur pause lors de son premier confinement sanitaire général dû à la pandémie de CoViD-19. Cette pandémie due au coronavirus SARS-CoV-2 a été déclarée comme telle par l'Organisation Mondiale de la Santé le 11 mars 2020, lorsque l'épidémie s'est répandue mondialement. Le 30 janvier 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé déclarait l'état d'urgence sanitaire. Alors que la situation sanitaire se détériore rapidement en France et en Europe, le 17 mars 2020, la France entrait dans sa première période de confinement. Commenait alors une période de restrictions des déplacements, de fermeture des commerces non essentiels et des écoles, et de généralisation du télétravail. Les établissements de soins vétérinaires ne faisaient alors pas partie des établissements soumis à l'obligation de fermeture. Les vétérinaires ont ainsi pu continuer à exercer, afin d'assurer la continuité de services et de soins aux animaux. Le maintien de l'ouverture des structures vétérinaires était néanmoins soumis aux règles de restrictions des contacts imposées par le confinement pour lutter contre la propagation du virus. L'Ordre national des vétérinaires a donc guidé, au moyen de communiqués successifs tout au long de la crise, les cliniques vétérinaires dans l'organisation de leurs activités.

Nous verrons dans une première partie que les recommandations de l'Ordre national des vétérinaires engageaient les vétérinaires français à s'organiser pour assurer une continuité des soins tout en respectant la nécessité de limiter les contacts entre les personnes. Pour cela, l'Ordre a donné des listes non exhaustives des actes pouvant être ou non reportés. Nous verrons aussi quels ont été les premiers impacts de la crise sanitaire et du confinement sur l'économie en générale mais aussi sur la santé mentale et la santé animale. Enfin, nous détaillerons dans cette partie, deux enquêtes, réalisées par les organisations professionnelles engagées dans l'entraide sociale, sur les difficultés rencontrées par les vétérinaires pendant le premier confinement.

Ensuite, dans une deuxième partie, nous nous intéresserons à notre étude qualitative menée auprès de vétérinaires praticiens français sur la base d'entretiens. Il a été question de discuter de leur organisation pratique et de leur ressenti pendant ce confinement. Cette étude a été le préalable d'une étude quantitative sur le même sujet réalisée sur les vétérinaires français.



# I. Contexte et étude bibliographique

## A. Contexte de l'étude : la pandémie de CoViD-19

### 1) La crise sanitaire

La pandémie de CoViD-19 due au coronavirus SARS-CoV-2 a été déclarée comme telle par l'Organisation Mondiale de la Santé le 11 mars 2020, lorsque l'épidémie s'est répandue mondialement. Le virus a été identifié en Chine en janvier 2020 et les premiers cas officiellement enregistrés en France dataient du 24 janvier 2020.

Le 30 janvier 2020, l'OMS déclarait l'état d'urgence sanitaire. Le 17 mars 2020, alors que la situation sanitaire se détériore rapidement en France et en Europe, la France entrait alors dans sa première période de confinement. Commençaient alors une période de restrictions des déplacements, de fermeture des commerces non essentiels et des écoles, et de généralisation du télétravail.

Les établissements de soins vétérinaires ne faisaient alors pas partie des établissements soumis à l'obligation de fermeture. Les vétérinaires ont ainsi pu continuer à exercer, afin d'assurer la continuité de services et de soins aux animaux. Le maintien de l'ouverture des structures vétérinaires était néanmoins soumis aux règles de restrictions des contacts imposées par le confinement pour lutter contre la propagation du virus. L'Ordre national des vétérinaires a donc guidé, au moyen de communiqués successifs tout au long de la crise, les cliniques vétérinaires dans l'organisation de leurs activités.

### 2) Recommandations de l'Ordre national des vétérinaires

#### a) *Communiqués généraux adressés à l'ensemble des vétérinaires*

Dès le 15 mars 2020, au travers de communiqués successifs, l'Ordre national des vétérinaires a précisé les conditions d'activités des établissements de soins vétérinaires pendant la crise sanitaire.

#### i. *Premier communiqué de l'Ordre des vétérinaires – 15 mars 2020*

Un premier communiqué a été publié le 15 mars 2020. Il rappelait que les cliniques vétérinaires ne faisaient pas partie des établissements recevant du public soumis à l'obligation de fermeture mais invitait les vétérinaires à appliquer rigoureusement les consignes de lutte contre le virus SARS-CoV-2. Ainsi, dans un souci de continuité des services, les cliniques vétérinaires pouvaient poursuivre une partie de leurs activités, tout en respectant quelques directives. Ce communiqué a confirmé l'importance du respect des mesures de biosécurité : distance d'un mètre entre les personnes lorsque cela était possible ou encore prise de rendez-vous par téléphone avant tout passage en clinique vétérinaire.<sup>1</sup>

Enfin, lors de ce premier communiqué, l'Ordre des vétérinaires a précisé les activités pouvant être différées et celles ne pouvant l'être. Afin de limiter les risques sanitaires mais aussi les impacts économiques ou sur le bien-être animal, l'Ordre proposait de ne pas différer :

- les activités de soins aux animaux,
- les actes de prophylaxie lorsque les conditions ne permettaient pas de les reporter,
- la gestion des maladies à déclaration obligatoire,
- les protocoles de visites dans le cadre d'animaux mordeurs,
- les inspections lors d'abattage,
- et la vente d'aliments.<sup>1</sup>

Au contraire, les activités pouvant être différées mentionnées dans ce premier communiqué ont été les suivantes :

- l'accueil des animaux dans les chenils et refuges,
- les activités de guichet dès lors qu'elles étaient considérées comme non essentielles,
- les chirurgies de convenance,
- les actes non urgents et de confort,
- les actes d'ostéopathie.<sup>1</sup>

*ii. Second communiqué de l'Ordre des vétérinaires – 17 mars 2020*

Le 17 mars 2020, l'Ordre des vétérinaires a publié un deuxième communiqué visant à préciser les informations du premier. Il réaffirmait alors la notion de continuité des services vétérinaires, dans le respect des directives du gouvernement, pour lutter contre la propagation du virus. Les cliniques vétérinaires pouvaient alors prendre en charge les demandes de leurs clients en s'assurant d'effectuer un triage téléphonique. Ce dernier permettait alors aux vétérinaires de juger du caractère urgent de la consultation.<sup>2</sup>

Dans ce communiqué, l'Ordre a de plus précisé plus précisément les actes pouvant ou non être différés et a alors donné des exemples de consultations ne pouvant être reportés car présentant des risques sanitaires ou impliquant des impacts économiques ou des impacts sur le bien-être animal élevés. Les organisations professionnelles vétérinaires syndicales et techniques ont ainsi proposé des listes indicatives d'actes par espèces, présentées dans les tableaux suivants (Actes relatifs aux équidés, aux animaux de compagnie et enfin aux productions animales).<sup>2</sup>



Tableau 1: Liste indicative des actes pouvant être ou non différés, relative aux équidés. (GUERIN Jacques)

Actes pouvant être différés	Actes ne pouvant être différés
<p>Visite sanitaire, bilan sanitaire, autre bilan d'élevage</p> <p>Atteinte dermatologique sans pronostic vital engagé, chronique ou sans risque contagieux important</p> <p>Castration, arthroscopie de convenance</p> <p>Examen de visite d'achat</p> <p>Médecine sportive et traitement orthopédique d'entretien</p> <p>Boiterie sans suppression d'appui ou chronique stable</p> <p>Dentisterie d'entretien</p> <p>Ostéopathie</p>	<p>Colique</p> <p>Arthrite septique</p> <p>Plaie délabrante ou avec suspicion d'atteinte de structure à impact vital</p> <p>Vaccination grippe et rhinopneumonie</p> <p>Cheval avec hyperthermie</p> <p>Lymphangite</p> <p>Ophthalmologie : ulcère, uvéite, plaie</p> <p>Suspicion de gourme</p> <p>Myosite</p> <p>Choc allergique</p> <p>Fourbure aiguë ou d'évolution péjorative</p> <p>Boiterie avec suppression d'appui</p> <p>Obstétrique et suites obstétricales, surveillance de poulinage</p> <p>Troubles respiratoires sérieux</p> <p>Épistaxis</p>

	Néonatalogie  Fracture, arthroscopie pour inflammation articulaire aiguë
--	--

Tableau 2: Liste indicative des actes pouvant être ou non différés, relative aux animaux de compagnie. (GUERIN Jacques)

<b>Actes pouvant être différés</b>	<b>Actes ne pouvant être différés</b>
<p>Contrôle de bonne santé</p> <p>Bilan de santé de dépistage d'affection n'ayant pas encore exprimé de signes cliniques</p> <p>Ovariectomie, castration</p> <p>Toute chirurgie de convenance</p> <p>Détartrage sans affection bucco-dentaire grave</p> <p>Détection de maladie héréditaire ou congénitale chez un animal asymptomatique</p> <p>Affection ancienne ou chronique ne mettant en jeu ni l'espérance de vie ni le bien-être de l'animal</p>	<p>Animal accidenté</p> <p>Affections aiguës</p> <p>Affections avec répercussions sur le confort et l'espérance de vie de l'animal</p> <p>Gestion des populations à risque infectieux</p>

Tableau 3: Liste des actes pouvant être ou non différés, relative aux animaux de production. (GUERIN Jacques)

<b>Actes pouvant être différés</b>	<b>Actes ne pouvant être différés</b>
Visites sanitaires obligatoires	Interventions chirurgicales et médicales

Bilans sanitaires et protocoles de soins	d'urgence
Visites de suivi d'élevage	Soins aux animaux malades
Prophylaxies non urgentes	Prophylaxies des animaux qui vont être mis au pré pendant la période
Vaccinations non urgentes	Vaccinations (primo et rappels)

*iii. Autres communiqués de l'Ordre des vétérinaires*

Le 20 mars 2020, l'Ordre des vétérinaires publiait un nouveau communiqué qui déclarait la suspension du libre accès des établissements de soins vétérinaires. Cela signifiait alors une gestion de l'activité en système de gardes/astreintes de jour comme de nuit. La journée, pendant les horaires d'ouvertures classiques, la clinique devait assurer elle-même la permanence et la continuité des soins. Comme annoncé dans les précédents communiqués, un triage téléphonique devait être effectué pour n'accepter que les rendez-vous jugés urgents par les vétérinaires.<sup>3</sup>

A la suite de ce communiqué, l'Ordre a réaffirmé que les actes de vaccination des animaux de compagnie et les chirurgies de convenance devaient être reportés à la sortie du confinement et a appelé les vétérinaires qui ne l'auraient pas encore fait à suspendre le libre accès à leurs cliniques.<sup>4</sup>

Les 2 et 18 avril 2020, l'Ordre publiaient deux nouveaux communiqués à la suite des prolongations de la période de confinement sanitaire général dans lesquels ils réaffirmaient les recommandations annoncées plus tôt.<sup>5,6</sup>

*b) Communiqués spécifiques à certaines disciplines*

*i. Sur la gynécologie des équidés*

Le Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires et l'Association vétérinaire équine française ont précisé que les actes gynécologiques non urgents devaient être suspendus au moins jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2020. N'étaient pas concernés par cette interdiction, les actes obstétricaux et de post-partum mettant en danger la vie de la jument ou du poulain.<sup>7</sup>

*ii. Sur l'ostéopathie animale*

L'Ordre a estimé que les actes d'ostéopathie animale faisaient partie des actes qui devaient être reportés dans le cas où ils intervenaient comme actes de confort. Les actes ostéopathiques

restaient autorisés lorsque la gestion médicale ne suffisait pas dans la prise en charge de la douleur.<sup>8</sup>

*iii. Sur la vaccination des chiens et des chats*

Les enseignants de médecine préventive des quatre écoles vétérinaires et les membres du bureau du Groupe d'Étude en Médecine Préventive et de l'Association Française des Vétérinaires des Animaux de Compagnie ont affirmé que les actes de médecine préventive, vaccinations incluses, ne relevaient pas de situation d'urgence et devaient donc être différés.<sup>9</sup>

Ils ont donc recommandé d'éviter de laisser sortir les chiens et les chats pour limiter les risques de contaminations. Le cas échéant, des sorties en laisse courte, en évitant le contact avec les autres chiens, a fortement été recommandé.<sup>9</sup>

3) Premiers impacts visibles du confinement

La pandémie de CoViD-19, et les confinements nationaux qui en ont découlés, a bouleversé le quotidien de chacun. Elle a eu des impacts sur tous les aspects de notre société : la santé humaine en premier lieu mais aussi l'économie, les loisirs, la santé mentale et la santé animale.

*a) Impacts sur l'économie*

Les impacts sur l'économie ont été flagrants. En effet, le premier confinement a engendré un recul historique de l'activité en France : 73 % des sociétés ont déclaré une baisse de leurs ventes supérieure à 10 %, et 35 % une baisse supérieure à 50 % durant cette période. De plus, près d'un tiers des sociétés ont fermé suite aux directives nationales (fermeture des entreprises jugées non essentielles) mais aussi parfois par manque d'approvisionnement ou d'activité.<sup>10</sup>

Face à cette baisse d'activité, les sociétés se sont adaptées : 70 % d'entre elles ont eu recours au chômage partiel, mais elles sont aussi passées par le télétravail ou encore les prêts garantis par l'État afin de garder leur activité et atténuer les effets du premier confinement sur celle-ci.<sup>10</sup>

*b) Impacts sur la santé mentale*

Si les impacts sur l'économie ont été évidents, les craintes véhiculées par la pandémie de Covid-19 ont eu des impacts aussi très importants sur la santé mentale. Stress, anxiété, frustration et dépression ont été les premiers signes de ces impacts.<sup>11</sup>

En France comme partout ailleurs, la population s'est brusquement retrouvée confrontée à une maladie émergente mortelle. Le nombre sans cesse croissant de cas positifs, d'hospitalisations mais aussi de décès a véhiculé de nombreuses frayeurs en France. De plus, celles-ci se sont multipliées face aux avis contradictoires et aux directives peu claires émises par les différentes instances, créant ainsi de fortes anxiétés et des attitudes plus fermées.

L'isolement et la solitude amenés par l'annonce du premier confinement ont par la suite amplifié le phénomène. Ce confinement lié à la pandémie a créé une modification de l'environnement proche créant anxiété et sentiment d'insécurité dans la population.<sup>12</sup> Les paroles alarmantes du Président de la République, Emmanuel Macron, « Nous sommes en guerre », à l'annonce du confinement, ont contribué à renforcer les craintes déjà présentes.

Ces craintes ont été partagées par de nombreuses professions et le personnel soignant n'a pas été épargné. Les professionnels de santé, pour qui les restrictions d'activité ne s'appliquaient pas, ont dû en effet se réorganiser précipitamment pour faire face à la pandémie.<sup>13</sup>

### *c) Impacts sur la santé animale*

Concernant la santé animale, des impacts à courts, moyens et longs termes ont été imaginés.

Tout d'abord, sur le court terme, la santé animale pouvait potentiellement être impactée directement à cause des restrictions de mouvements et de la forte diminution des activités humaines. Ainsi, les effets directs du confinement ont été doubles : d'une part, la diminution de la détection de certaines maladies animales, et d'autre part, la possible augmentation des contacts entre la faune sauvage et le bétail.<sup>14</sup>

Ensuite, sur le long terme, ce sont les effets de la crise économique qui ont pu être identifiés comme risques de détérioration de la santé animale. En effet, cette crise économique a pu avoir des conséquences sur les stocks de médicaments ou de tests vétérinaires, sur les investissements mais aussi sur le contrôle des effectifs de la faune sauvage et sur les soins apportés aux animaux.<sup>14</sup>

La figure 1 résume les effets du confinement sur la santé animale, à court et long terme, en se basant sur l'exemple de la tuberculose bovine.<sup>14</sup>

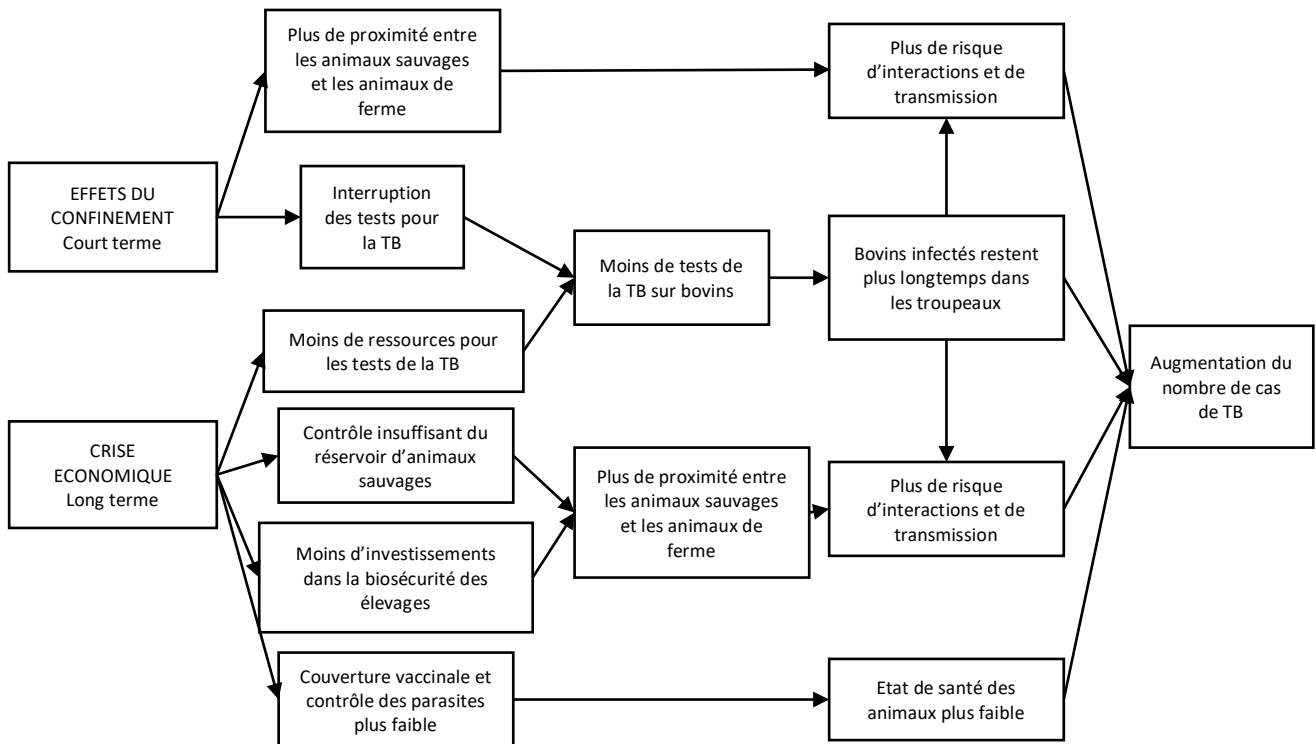


Figure 1 : Impacts de la CoViD-19 sur la santé animale, exemple de la tuberculose bovine. (Gortazar et al)

#### d) Craintes des propriétaires d'animaux

Une étude réalisée aux États-Unis pendant le confinement, a montré que les propriétaires de chiens ont eu des craintes concernant la disponibilité des vétérinaires mais aussi sur les conséquences éventuelles des changements d'organisation des cliniques vétérinaires. Ainsi, une majorité des propriétaires de chiens craignaient que leur vétérinaire ne soit pas disponible en cas d'urgence. Ils étaient aussi inquiets de ne plus pouvoir payer les soins vétérinaires de leurs animaux de compagnie. Les propriétaires craignaient enfin le fait de ne plus pouvoir entrer en consultations avec leurs animaux, et ce particulièrement dans le cas d'euthanasies.<sup>15</sup>

### B. Étude bibliographique sur les difficultés rencontrées par les vétérinaires pendant le confinement

Cette étude bibliographique se base sur les deux enquêtes réalisées par les organisations professionnelles engagées dans l'entraide sociale (CARPV, Ordre des vétérinaires, Vétos-Entraide, SNVEL, représentants vétérinaires auprès du CPSTI, ACV, AFFV, APV). Ces deux études étaient à destination des 19 000 vétérinaires inscrits à l'Ordre en 2020. Elles ont par la suite été publiées sur le site national de l'Ordre des vétérinaires.

## 1) Étude d'avril/mai 2020

Les résultats de la première étude ont été publiés le 18 mai 2020. Cette étude a été mise en ligne fin avril et a recueilli plus de 1 800 réponses sur les presque 19 000 vétérinaires inscrits à l'Ordre en 2020, soit 9% des interrogés. Ce questionnaire avait pour but de recueillir les premières difficultés rencontrées par les cliniciens vétérinaires lors du premier confinement sanitaire général, ainsi que leurs conséquences humaines et économiques.<sup>16</sup>

### *a) Profil des répondants*

Parmi les répondants, on note que 56,7% étaient des femmes ce qui correspond à la répartition femmes/hommes dans la profession rapportée dans l'atlas démographique de 2019. De plus, on note parmi les répondants 70% de libéraux, 10% de collaborateurs libéraux et 20% de salariés.<sup>16</sup>

### *b) Craintes vis-à-vis de la Crise Covid*

Environ 70% des interrogés semblaient inquiets face à la situation de pandémie de Covid-19. En mai 2020, les 3 sources d'inquiétude des vétérinaires relevées par l'Ordre étaient : leur santé, la préservation de leur structure de travail et leur stabilité de revenus. On note de plus que 65% des salariés se disaient inquiets pour leur avenir professionnel.<sup>16</sup>

### *c) Organisation durant le premier confinement*

#### *i. Organisation du travail*

Au début de la pandémie, 86 % des vétérinaires ont dû modifier leur organisation, mettant en place des modifications de leurs horaires de travail ainsi qu'un renforcement des mesures personnelles d'hygiène.<sup>16</sup>

Suite à la baisse d'activité des entreprises vétérinaires, 53 % des employeurs se sont vus contraints de réduire les horaires de leurs salariés ou collaborateurs libéraux. Presque 40% des salariés et 30% des collaborateurs libéraux ont ainsi subi une baisse de 50 à 100% de leurs heures de travail.<sup>16</sup> La réduction des horaires a ainsi fait partie des différentes mesures de protection mises en place lors de ce premier confinement général, permettant de diminuer la transmission du virus mais aussi d'amortir la baisse éventuelle de CA. Enfin, 6 % des employeurs n'ont eu d'autre choix que de fermer leur structure.<sup>16</sup>

## ii. Service à la clientèle

Suite au confinement et aux recommandations de l'Ordre, les services proposés à la clientèle ont temporairement évolué pour 92,8% des interrogés ; seuls 7,2% des vétérinaires interrogés estimaient avoir proposé un service proche de la normale. Comme le montre la figure 2, 83,7% des interrogés ont ainsi arrêté les vaccinations et les chirurgies de convenance.<sup>16</sup>

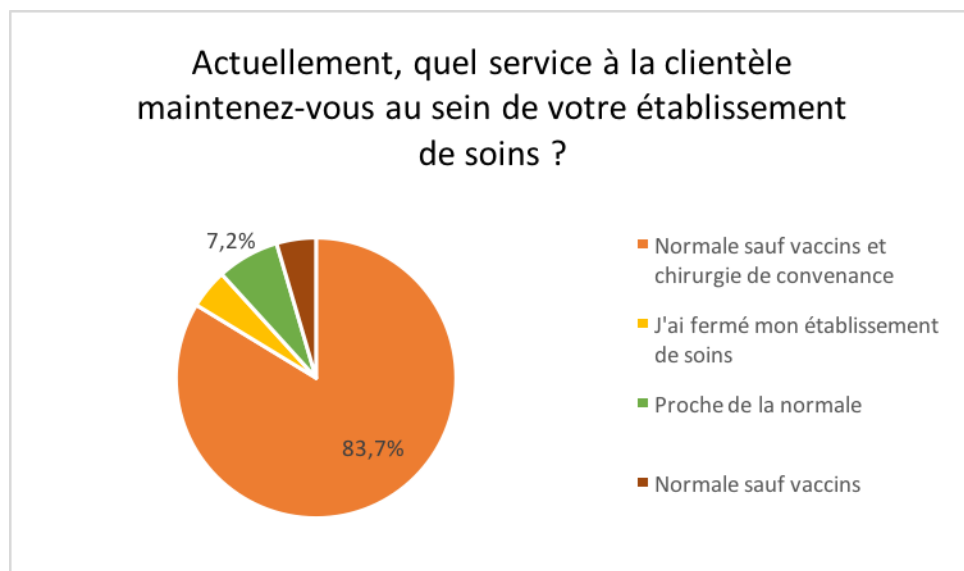


Figure 2 : Services à la clientèle maintenus lors du premier confinement – Étude d'avril-mai 2020. (Ordre national des vétérinaires)

## iii. Gestes barrières

Des mesures barrières ont été mises en place pour 98,5% des interrogés : les conditions de prise de rendez-vous et d'attente des clients ont ainsi été modifiées, limitant les contacts sociaux et la transmission du virus. On note que 70% des salariés se disaient satisfaits de la communication faite par leur employeur sur les mesures spécifiques de protection à mettre en place et que 78 % des collaborateurs libéraux se disaient satisfaits de celles appliquées dans leur structure.<sup>16</sup>

Il semblerait intéressant de s'interroger sur les différentes mesures barrières concrètement mises en place, outre la réduction des horaires de travail précédemment citée.

### d) Premiers impacts visibles suite à la crise Covid-19 sur le CA et les stocks

#### i. Impacts sur le CA

L'impact sur le CA semble avoir été constant entre le 16 mars et le 30 avril 2020. On note sur la figure 3 que plus de la moitié des entreprises vétérinaires a subi une baisse d'au moins 50% de leur CA au début du confinement.<sup>16</sup>



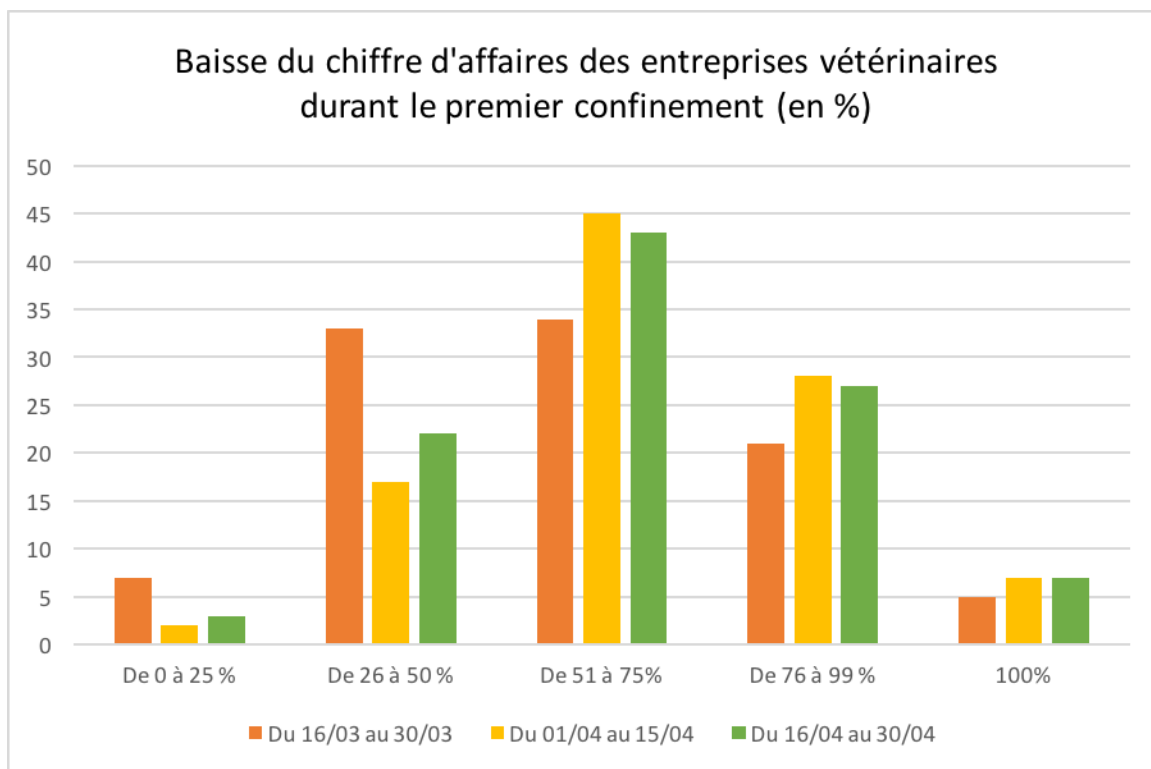


Figure 3 : CA des entreprises vétérinaires interrogées entre le 16 mars et le 30 avril 2020 – Étude d’avril-mai 2020. (Ordre national des vétérinaires)

## ii. Impacts sur les stocks de médicaments et consommables

Des difficultés en matière d’approvisionnements, touchant médicaments, aliments et consommables, ont été rapportées par près de 75% des entreprises vétérinaires lors de ce premier confinement général.<sup>16</sup>

Il semblerait judicieux de s’interroger sur les spécialités médicamenteuses et les consommables qui ont pu manquer, et de se demander si ces ruptures de stocks ont par la suite duré dans le temps.

## e) Impacts sur les relations au sein de l’équipe

### i. Salariés

En mai 2020, 65 % des salariés se disaient inquiets pour leur avenir professionnel (la peur d’être licencié ou encore la diminution de leur forfait cadre étaient alors les deux principales craintes relevées). Ils étaient de plus 45 % à être insatisfaits des informations apportées par leur employeur sur l’éventuel impact que pourrait avoir cette crise sur leur situation salariale.<sup>16</sup>

Enfin, comme le montre la figure 4, on note que près de 75% des interrogés présentaient des relations inchangées avec leur employeur mais plus de 21% des salariés ont vu leur relation avec leur employeur se tendre ou se dégrader (de façon irréversible selon ces derniers dans 7% des cas).<sup>16</sup>

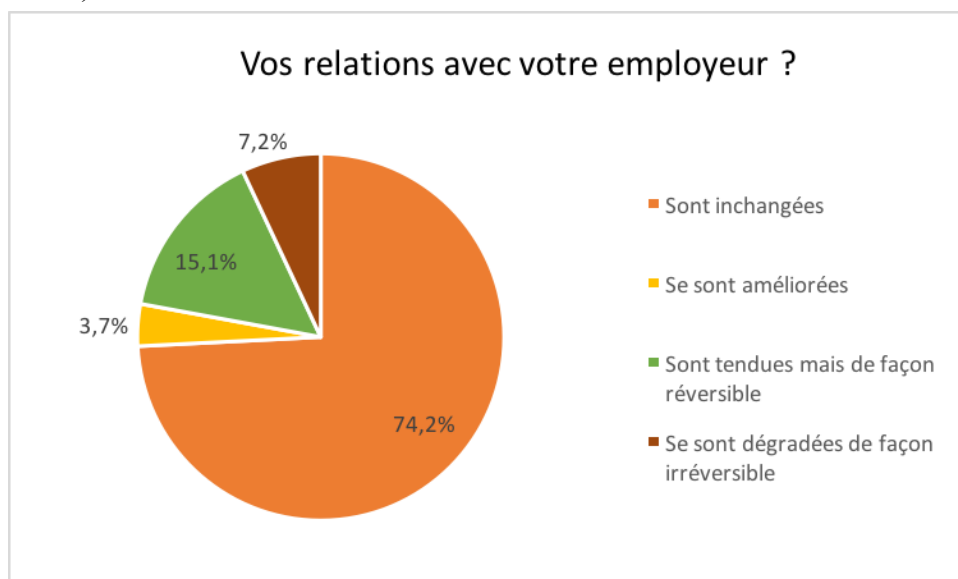


Figure 4 : Relations salarié-employeur – Étude d'avril-mai 2020. (Ordre national des vétérinaires)

### ii. Collaborateurs libéraux

45 % des collaborateurs libéraux se disent inquiets lors du premier confinement pour leur avenir professionnel. En effet, leur temps de travail a été réduit pour 62% d'entre eux et presque 13% des collaborateurs libéraux n'exercent plus. Dans 41% des cas, cette diminution du temps de travail a été subie et non choisie par eux ou en discussion avec leur titulaire.<sup>16</sup>

Concernant les relations au sein de l'entreprise, la situation était similaire à celle rencontrée avec les salariés : 80% des relations collaborateur-titulaire sont restées inchangées mais environ 15% des collaborateurs ont eu des relations tendues avec leur titulaire (de façon irréversible dans 8,2% des cas).<sup>16</sup>

### iii. Employeurs

Si on retire les données « sans objet » recueillies c'est-à-dire les répondants n'ayant pas de salarié, on note que 76,5% des employeurs déclarent avoir des relations inchangées avec leurs employés ce qui est similaire au pourcentage obtenu avec les salariés.<sup>16</sup>

## f) Santé

Comme illustré par la figure 5, près de 8 % des vétérinaires ont présenté des symptômes similaires à ceux du Covid-19, et 17 % estimaient avoir été d'éventuels porteurs sains. 32 % des interrogés ont eu au moins un proche touché par le virus et 3,6 % ont eu décès dans leur entourage.<sup>16</sup>

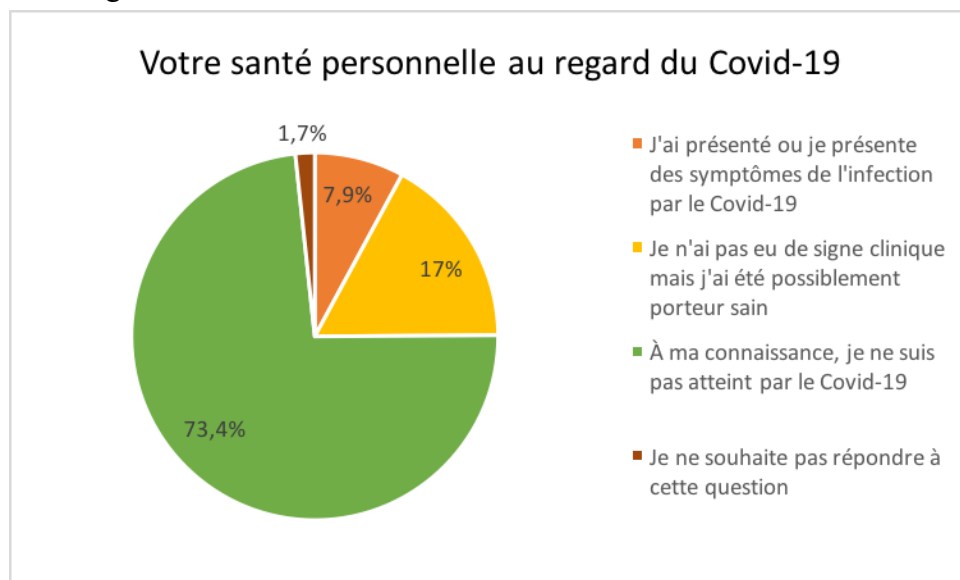
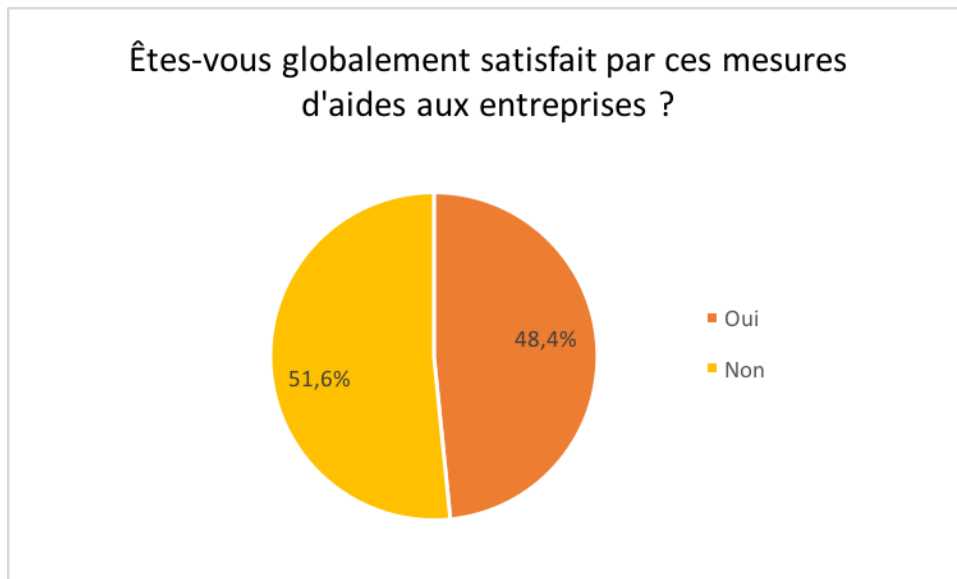


Figure 5 : Santé au regard du Covid-19 – Étude d'avril-mai 2020. (Ordre national des vétérinaires)

Il semblerait alors intéressant de s'interroger sur le ressenti de la profession vis-à-vis de cette pandémie et de savoir si cette dernière, à l'égard de leur santé ou de celle de leurs proches, a créé ou non de l'anxiété chez les vétérinaires.

## g) Conclusions de l'étude d'avril-mai 2020

Comme le montre la figure 6, 55,7 % des vétérinaires se disaient insatisfaits des informations et conseils reçus par le gouvernement et ils sont 51,6% à ne pas avoir été satisfaits des mesures d'aides aux entreprises mises en place. Ils étaient au contraire 70,5 % à se dire satisfaits des conseils donnés par les différentes organisations professionnelles vétérinaires.<sup>16</sup>



*Figure 6 : Satisfaction en regard des mesures d'aides aux entreprises – Étude d'avril-mai 2020. (Ordre national des vétérinaires)*

Cette première étude se concluait par les requêtes faites par les vétérinaires sondés afin de les aider à mieux appréhender cette crise. Les vétérinaires souhaitant être réapprovisionnés en masques, voir leurs charges allégées ou même annulées mais elles souhaitaient aussi de la part des organisations professionnelles que celles-ci communiquent sur leur implication dans la crise et qu'elles aient un discours clair sur cette crise, notamment sur les changements à venir à la sortie de confinement le 11 mai. Ils envisageaient alors une sortie de crise longue et compliquée.<sup>16</sup>

## 2) Étude de mai/juin 2020

Les résultats de cette seconde étude ont été publiés le 23 juin 2020. Elle a été mise en ligne le 28 mai 2020 et a recueilli 773 réponses auprès du même panel que la précédente étude (vétérinaires inscrits à l'Ordre national des vétérinaires), soit 4% des interrogés. On note donc une diminution de 61% des réponses obtenues en comparaison de celles obtenues au questionnaire précédant. Ce questionnaire, réalisé lors du déconfinement de mai 2020, avait pour but de recueillir des données sur la reprise d'activité suite à ce premier confinement et les premières conséquences humaines et économiques en résultant.<sup>17</sup>

### a) Profil des répondants

Parmi les répondants, on note que 55,1% étaient des femmes, ce qui est sensiblement identique à l'étude précédente. On retrouvait ensuite la même répartition que précédemment concernant le mode d'exercice (libéral/salarié).<sup>17</sup>

## *b) Craintes rencontrées*

En sortie de confinement, seuls 15% des salariés et 16,7% des collaborateurs libéraux se disaient toujours préoccupés pour leur avenir professionnel.<sup>17</sup>

## *c) Organisation à la suite du déconfinement*

### *i. Temps de travail*

On constate, sur la figure 7, en sortie de confinement un retour aux horaires habituels de travail dans 83% des cas. Dans 14% des cas cependant, on note une augmentation du temps de travail à la suite de ce premier déconfinement.<sup>17</sup>

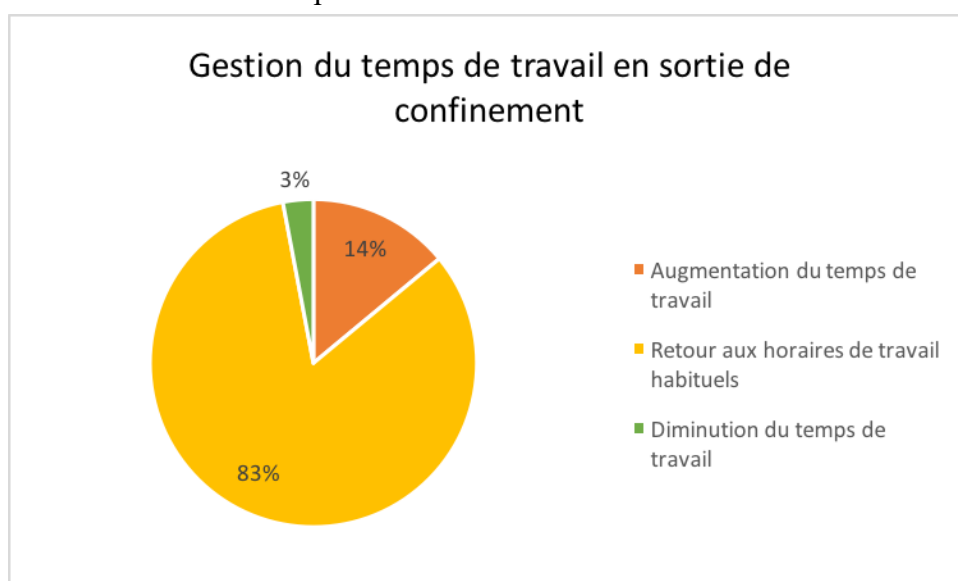


Figure 7 : Gestion du temps de travail en sortie de confinement – Étude de mai-juin 2020. (Ordre national des vétérinaires)

On note de plus qu'en comparaison de la période de confinement où il avait été estimé à 20% la part des collaborateurs libéraux en arrêt d'activité, il n'y avait plus aucun collaborateur libéral en arrêt après le déconfinement parmi les interrogés.<sup>17</sup>

On constate ainsi une reprise d'activité plutôt importante en sortie de confinement.

### *ii. Horaires d'ouverture*

On constate de même au déconfinement, un retour aux horaires d'ouverture habituelles dans 82% des cas, comme indiqué sur la figure 8. On note cependant que 10% des entreprises vétérinaires avaient choisi de garder des horaires d'ouverture plus restreintes en sortie de confinement et qu'au contraire 8% d'entre elles avaient décidé d'augmenter leurs horaires.<sup>17</sup>

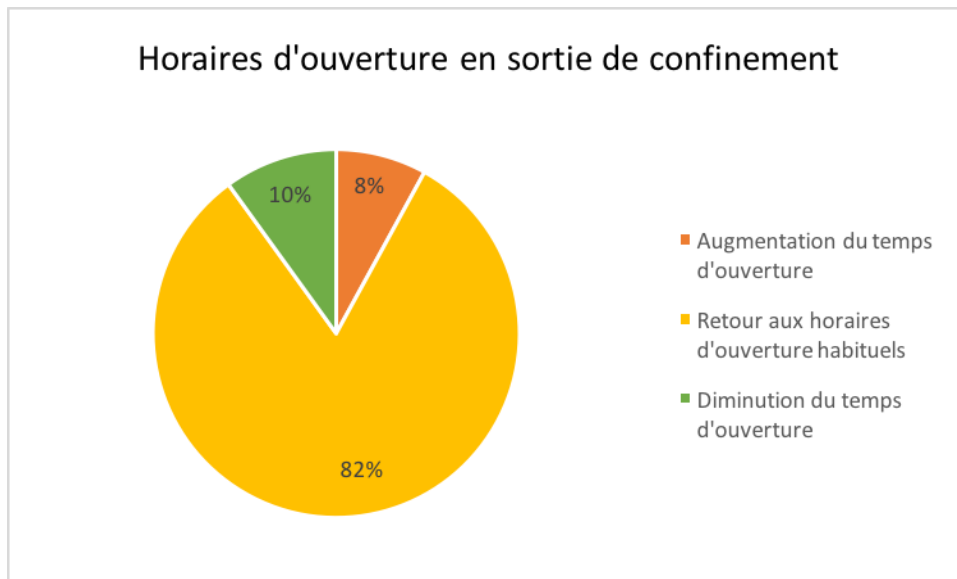


Figure 8 : Gestion du temps d'ouverture en sortie de confinement – Étude de mai-juin 2020. (Ordre national des vétérinaires)

### iii. Service à la clientèle

La fréquentation suite au déconfinement en comparaison de celle obtenue à la même période en 2019 a été estimée sur la base d'une échelle de 1 à 10 : 5 représentant une fréquentation stable par rapport à l'année dernière et 10 une fréquentation record. On obtenait alors des sondés une moyenne de 6,8 signant une forte hausse de la fréquentation en comparaison de 2019.<sup>17</sup>

Sur le même principe d'échelle, le nombre d'actes chirurgicaux pratiqués en sortie du confinement en comparaison de la même période en 2019 a été évalué. On obtenait alors une moyenne à 6,8 signant une augmentation du nombre d'actes chirurgicaux en mai 2020.<sup>17</sup>

### iv. Gestes barrières

Les mesures barrières ont été maintenues dans 89 % des entreprises vétérinaires : 21,9 % d'entre elles avaient renforcé ces barrières et le reste d'entre elles avaient maintenu celles mises en place durant le confinement.<sup>17</sup> 71 % des salariés se disaient alors satisfaits par les mesures appliquées dans leur structure.

Il semble judicieux de s'interroger sur les différentes mesures qui ont alors été mises en place.<sup>17</sup>

d) Premiers impacts visibles suite au déconfinement

i. Impacts sur l'activité de la structure

Il a été demandé aux collaborateurs libéraux d'estimer l'impact de la crise sanitaire sur leur activité sur une échelle de 0 à 4 : 4 symbolisant un impact très pénible ; 3 plutôt pénible, 2 peu pénible, 1 pas du tout pénible et 0 non concerné. L'impact en sortie de confinement a ainsi été estimé à 1,85, ce qui était moins important que celui estimé durant le confinement à 2,45. Ainsi, les collaborateurs libéraux estimaient que l'impact serait finalement moins pénible que prévu.<sup>17</sup>

ii. Impacts sur le CA

On constate en parallèle de la reprise d'activité une augmentation du CA dans 82 % des entreprises sondées, de plus de 20 % pour 51 % des interrogés et de moins de 20 % pour 41 % d'entre eux.<sup>17</sup>

On note tout de même sur la figure 9, une baisse identique à celle observée durant la période de confinement dans 6 % des cas et une baisse plus importante dans 2 % des cas, signant une aggravation de la situation économique pour ces entreprises.<sup>17</sup>

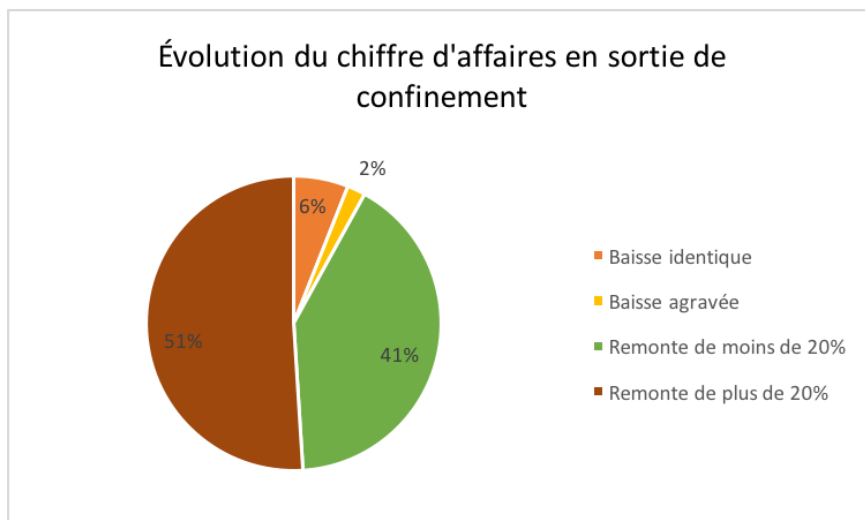


Figure 9 : Évolution du CA depuis le déconfinement – Étude de mai-juin 2020. (Ordre national des vétérinaires)

Afin de comparer le CA des mois de mars, avril et mai 2020 en comparaison de cette même période en 2019, il a été demandé aux interrogés de donner un chiffre entre 1 et 10 afin de qualifier leur CA : 0 étant un CA médiocre en comparaison de la même période en 2019, 5 étant un chiffre d'affaire stable et 10 un chiffre d'affaire record. La moyenne obtenue lors de cette étude était de 3,7 signant une baisse du CA faible à moyennement importante par rapport à l'année dernière.<sup>17</sup>

e) *Impacts sur les relations au sein de l'équipe*

i. *Salariés*

Suite au confinement, 12 % des salariés affirmaient avoir toujours des relations tendues avec leur employeur alors qu'ils étaient 21 % à l'affirmer durant le confinement. Il semble que les relations salarié-employeur se soient améliorées.<sup>17</sup>

ii. *Collaborateurs libéraux et employeurs*

L'évolution de leur relation avec leur titulaire ou salariés n'a pas été renseignée.

f) *Conclusions de l'étude de mai-juin 2020*

On note à la suite du déconfinement un regain important d'activité au sein des entreprises vétérinaires, concordant avec une augmentation de la fréquentation et des actes chirurgicaux. Le temps de travail et les horaires d'ouverture du cabinet ou de la clinique ont aussi augmenté dans la majorité des cas.

Il semble que conjointement à cette reprise d'activité, le CA soit lui aussi en hausse, même si on l'estime moins important qu'en 2019 pour la même période. Les vétérinaires sont ainsi moins nombreux à se dire inquiets pour leur avenir professionnel.

La majorité des entreprises vétérinaires a continué à appliquer des mesures barrières afin de limiter la transmission du virus.

Enfin, les tensions rapportées au sein des entreprises vétérinaires au début de la crise sanitaire semblent s'être globalement améliorées à la suite du déconfinement.

3) *Conclusions de l'étude bibliographique*

Les deux enquêtes réalisées par l'Ordre nous ont déjà apporté quelques informations sur les conséquences du premier confinement général sur l'activité des vétérinaires français.

Si la baisse d'activité au début du confinement semble avoir été partagée par une grande partie de la profession, les vétérinaires ont globalement remarqué un regain d'activité à la sortie du confinement. Ceci a grandement contribué à atténuer les craintes des vétérinaires sur leur avenir professionnel.

Cependant, des questions restent en suspens. Eva NAFFRICHOUX et moi-même souhaitons nous interroger sur la réelle implication de la profession dans la gestion de cette crise sanitaire (Réelles mesures barrières mises en place ? Participation à la réserve sanitaire ?



Prêts ?), sur l'organisation des vétérinaires suite à la mise en place de ce premier confinement et aussi sur le ressenti global de la profession vis-à-vis de cette crise (Craintes ? Tensions ?).

### C. Études quantitatives et qualitatives

Afin de récolter des informations à partir d'une population donnée, deux types d'enquêtes sont à notre disposition : les enquêtes quantitatives (réalisées à l'aide d'un questionnaire) et les enquêtes qualitatives (réalisées lors d'interviews). Ces deux types d'enquêtes permettent d'apporter des informations complémentaires.

#### 1) Quelques définitions

##### a) *Étude quantitative : questionnaires*

Une étude quantitative est une étude permettant la collecte de données brutes auprès d'un échantillon de la population visée. Ces données sont généralement recueillies sous forme numérique et permettent d'établir des conclusions ou de visualiser des tendances, autour d'un problème posé.

Cependant, cette étude se réalisant sur un échantillon de la population, il faut alors faire attention à la représentativité de cet échantillon vis-à-vis de la population de départ.

##### b) *Étude qualitative : entretiens semi-directifs*

Une étude qualitative recueille des informations permettant de décrire un sujet donné auprès de personnes sondées. Cette étude qualitative peut se réaliser au travers d'entretiens non directifs (discussion libre à partir d'une question large) ou d'entretiens semi-directifs, permettant de recentrer la discussion autour de questions préalablement définies avant l'entretien.

#### 2) Complémentarité des études quantitatives et qualitatives

Alors qu'une étude quantitative permet de poser des questions et d'en chiffrer les réponses, l'étude qualitative permet de recueillir des informations afin de décrire le sujet. Cette étude qualitative permet d'aider à la production d'une étude quantitative et/ou de compléter les résultats obtenus par un sondage quantitatif au travers de citations des interviewés.

Pour cette étude, nous nous sommes interrogées sur l'impact de cette crise sanitaire sans précédent sur l'activité mais aussi le quotidien des vétérinaires français durant la

première période de confinement. Pour cela, des entretiens semi-directifs ont été mis en place afin de réaliser une étude qualitative sur le sujet. Cette étude a par la suite été utilisée afin de créer le questionnaire utilisé pour l'étude quantitative. Elle servira aussi à enrichir les données brutes de citations permettant d'appréhender les difficultés rencontrées par la profession.

## II. Étude qualitative en pratique vétérinaire

### A. Introduction et objectifs

Dans la première partie, nous avons vu que l'Ordre national des vétérinaires a demandé aux établissements de soins vétérinaires de réorganiser leurs activités pour répondre, à la fois, aux exigences sanitaires imposées par le confinement général, et à la nécessité d'assurer, entre autres, la continuité des soins aux animaux. Des premières enquêtes ont été réalisées pendant et juste après le premier confinement et ont montré des impacts sur les activités et le chiffre d'affaire des cliniques vétérinaires.

Cette partie présente les résultats d'une étude observationnelle qualitative sur l'organisation des cliniques vétérinaires pendant le premier confinement général mais aussi sur la perception des vétérinaires praticiens sur les recommandations de l'Ordre et sur leur implication dans la crise sanitaire.

### B. Matériel et méthodes

Des vétérinaires ont été contactés par téléphone ou par courriel, pour leur proposer de participer à cette étude. Nous leur avons exposé le sujet de l'étude et le temps estimé nécessaire pour l'entretien, soit environ quarante minutes et le moyen de réalisation de l'entretien (téléphone, visioconférence ou en direct selon la localisation de la clinique). Au total, cinquante vétérinaires ont été contactés et six ont acceptés de participer à l'entretien.

Le panel se trouve être assez varié sans être représentatif de la population des vétérinaires actuelle. Le profil des répondant est exposé dans le tableau suivant.

Tableau 4 : Profil des répondants à l'entretien

Vétérinaire	Sexe	Clientèle
N° 1	Femme	Canine
N° 2	Femme	Canine
N° 3	Homme	Mixte
N° 4	Homme	Mixte
N° 5	Femme	Équine
N° 6	Homme	Canine

Chacun des six vétérinaires a réalisé un entretien : deux par visioconférence, deux par téléphone et deux en face à face. L'entretien était guidé par une succession de questions organisées par thème, présentées dans l'annexe 1. Les premières questions étaient toujours assez larges pour laisser les vétérinaires aborder les sujets qui leur paraissaient importants. Toutes les questions étaient ouvertes pour favoriser l'échange. Le temps de l'entretien n'était pas limité, il se terminait lorsque toutes les thématiques avaient été abordées et lorsque les répondants n'avaient plus rien à ajouter. Avant de commencer les entretiens, nous précisions que les échanges restaient confidentiels et que l'identité des participants ne serait pas divulguée. Les entretiens ont été enregistrés puis retranscrits à l'écrit. Les mots et expressions employés directement par les répondants seront indiqués entre guillemets dans la suite du texte.

## C. Résultats

### 1) Impacts du confinement sur l'organisation et l'activité des cliniques

Une première série de questions ouvertes ont amené les vétérinaires à nous raconter ce qu'ils avaient compris des recommandations de l'Ordre et à nous donner leur avis sur la pertinence et la réalisation pratique de celles-ci. Puis, nous avons été amenés à discuter des modifications d'organisation mises en place pour tenter de répondre aux recommandations. Les entretiens ont été réalisés après la sortie du confinement, nous avons donc pu discuter aussi des modifications d'organisation et d'activité à la suite du déconfinement.

#### *a) Adaptations de la pratique face aux recommandations*

Les modifications dans l'organisation des cliniques ont été assez différentes d'une clinique à l'autre.

En effet, certaines cliniques ont fait le choix de ne quasiment, voire totalement, plus accepter aucun rendez-vous. La clinique du vétérinaire n° 1 recevait les appels téléphoniques et redirigeait les urgences de jour vers le centre de référé avec lequel elle avait l'habitude de fonctionner. Pour les motifs non urgents, des conseils téléphoniques étaient formulés. La nuit, les urgences étaient prises en charge par le réseau de consultations d'urgence à domicile avec lequel la clinique avait l'habitude de travailler. La clinique du vétérinaire n° 5 a, dans un premier temps, pour une période d'environ 3 semaines, réduit considérablement le nombre de rendez-vous acceptés, et la vétérinaire se déplaçait uniquement pour les coliques « ou autres motifs que nous jugions d'urgence extrême ».

D'autres cliniques ont fait le choix de modifier le planning et les consultations prises en charge pour essayer de répondre au mieux aux recommandations de l'ordre et à ce qu'ils en comprenaient. Dans les cliniques des vétérinaires n° 3, n° 4 et n° 6, toutes les consultations

s'effectuaient sur rendez-vous et tout passage à la clinique nécessitait une prise de rendez-vous par téléphone. Le triage des consultations n'était pas égal d'une clinique à l'autre ; les différences seront détaillées plus loin. Dans les cliniques mixtes des vétérinaires n° 3 et n° 4, les adaptations mises en place concernaient surtout la partie canine. Dans la clinique n° 3, un seul vétérinaire était présent à la clinique par demi-journée. Pour la partie rurale, l'immense majorité des motifs d'appel en temps normal se trouve être des urgences ; seules les visites sanitaires et la réalisation des protocoles de soins et des bilans sanitaires étaient reportées. Enfin pour la partie équine de la clinique n° 4, peu de changements ont été réalisés si ce n'est l'arrêt des castrations de convenance et des soins dentaires de base.

Et enfin, une clinique, celle du vétérinaire n° 2, a fait le choix de ne pas modifier de façon importante son organisation : « les clients continuaient d'arriver au comptoir sans prévenir pour acheter des croquettes ». Aucune organisation claire, décidée et mise en place par l'ensemble des vétérinaires de cette clinique, en réaction à la crise, n'a été adoptée.

#### *b) Cohérence des recommandations*

Dans l'ensemble, la perception de la cohérence des directives données par l'Ordre national des vétérinaires a été assez différente d'une clinique à l'autre. Lors des entretiens, soit les vétérinaires affirmaient leur opinion vis-à-vis de ces recommandations, soit l'application qui en découlait témoignait de désaccords au sein de la clinique quant à la perception de ces recommandations.

Ainsi la vétérinaire n° 1 regrette que ses employeurs n'aient pas « jouer le jeu » et « essayer de maintenir une certaine activité ». Elle pense qu'il aurait été « assez simple de faire un triage téléphonique et de faire patienter les clients à l'extérieur de la clinique » pour pouvoir assurer eux-mêmes la continuité des soins de leurs patients. De même, la vétérinaire n° 2 regrette que d'autres vétérinaires de sa clinique n'aient pas fait l'effort de modifier au moins un peu leur organisation. La clinique « continuait de fonctionner presque normalement » et la vétérinaire n° 2 avait du mal à suivre les recommandations dans cette « ambiance ». Les vétérinaires n° 1 et n° 2 jugeaient important, utile et éthique de suivre les recommandations de l'Ordre, pour à la fois assurer une continuité des soins et participer à la lutte contre le virus.

Les vétérinaires n° 3, n° 4 et n° 6 ont trouvé cohérentes une partie voire l'ensemble des directives et ont pu les mettre en application dans leurs cliniques. Le vétérinaire n° 3 a trouvé « judicieux de limiter le nombre de clients en même temps dans la clinique » en demandant aux personnes de prendre rendez-vous avant de passer à la clinique. En revanche, il n'a pas jugé raisonnable d'arrêter complètement les vaccinations des chiens et des chats ainsi que les chirurgies de convenance des chattes. En effet, il trouvait « aberrant de ne pas faire de stérilisation de chatte et de faire des euthanasies de chatons après » et il a donc « fait le choix

tout à fait assumé de ne pas observer cette recommandation ordinale ». Concernant la vaccination, selon lui, l'arrêt des vaccinations recommandé par l'ordre était un risque sanitaire pour les populations de chats et chiens. Il a donc fait le choix de les maintenir, sur rendez-vous.

La vétérinaire n° 5 a trouvé que les recommandations pour la pratique équine n'étaient pas assez claires et ne savait pas ce qu'elle pouvait « faire ou ne pas faire ». Elle a dans un premier temps pensé qu'il était nécessaire de presque tout arrêter. Puis en discutant avec des collègues d'autres cliniques et avec les précisions des instructions de l'Ordre, elle a jugé important de maintenir une certaine activité car finalement « beaucoup de motifs de consultation présentaient un caractère urgent ». Ainsi dans la deuxième partie du confinement, la vétérinaire n° 5 a repris son activité en reportant les soins dentaires, les castrations et les suivis gynécologiques.

### *c) Mesures barrières mises en place*

La mise en place de mesures barrières a été réalisée par l'ensemble des vétérinaires interrogés mais à des degrés différents.

La clinique de la vétérinaire n° 1 a décidé de fermer complètement la clinique et ainsi d'éviter tout contact en personne au sein de la clinique.

Les cliniques des vétérinaires n° 3, n° 4 et n° 6 ont décidé de ne plus recevoir à la clinique les personnes qui n'avaient pas téléphoné pour prendre rendez-vous. Cette prise de rendez-vous préalable permettait ainsi de réduire le nombre de personnes présentes au même moment autour de la clinique vétérinaire. Ces cliniques ont aussi limité les entrées des clients dans leurs enceintes. Les cliniques n° 3 et n° 4 n'acceptaient qu'une seule personne pour accompagner l'animal en consultation, les autres accompagnants, à défaut de rester chez eux, devaient rester dans leurs voitures le temps de la consultation. La clinique n° 6 n'acceptait aucun accompagnant dans l'enceinte de la clinique. L'accueil des clients, la prise des commémoratifs et de l'anamnèse, le règlement et la délivrance de médicaments se faisaient à l'extérieur de la clinique puis le vétérinaire prenait en charge seul l'animal dans la clinique. L'accompagnant était autorisé à entrer dans de rares cas : animal particulièrement difficile à manipuler en l'absence de son propriétaire, animal agressif ou dans les cas d'euthanasie. Lorsqu'un client était amené à entrer dans la clinique, il entrait de l'extérieur directement dans la salle de consultation sans passer par les autres pièces de la clinique. Ces trois cliniques proposaient, à l'entrée, du gel hydro alcoolique et demandaient aux clients de s'en servir avant d'effectuer un règlement. Elles ont aussi mis en place des affiches demandant aux clients de se laver les mains à l'entrée et à la sortie de la clinique et de respecter des distances entre les personnes. La clinique du vétérinaire n° 4 a mis en place des marquages au sol pour délimiter des espaces à respecter par les clients : « pour ne pas qu'ils s'approchent trop près du comptoir et qu'ils se servent en

croquettes eux-mêmes ». Enfin dans les cliniques des vétérinaires n° 3, n° 4 et n° 6, tous les vétérinaires portaient un masque et recommandaient, à leurs clients, dans la mesure du possible, d'en porter un lorsqu'ils accompagnaient leurs animaux en consultations. Toutes ces mesures permettaient ainsi de réduire les contacts et limiter le nombre de personnes présentes dans un environnement clos.

La vétérinaire n° 5 a elle décidé de porter un masque pendant ses consultations. Étant donné qu'elle pratique exclusivement en extérieur, elle n'a pas jugé utile de mettre en place plus de gestes barrières.

Enfin la vétérinaire n° 2 s'est retrouvé dans une position plus délicate car elle était en désaccord avec son employeur sur la mise en place de ces mesures barrières. Elle souhaitait mettre en place un aménagement de l'espace commun pour éviter les croisements, demander aux clients d'attendre à l'extérieur de la clinique et de prendre rendez-vous avant leur passage mais d'autres vétérinaires de la clinique continuaient à recevoir les clients au comptoir et disaient que les limitations autour du comptoir étaient inutiles. La vétérinaire souhaitait pouvoir mettre un masque lorsqu'elle recevait une consultation mais son employeur ne voulait pas qu'elle utilise les masques de la clinique. Il était « difficile d'appliquer des gestes barrières efficaces lorsque tous les autres ne pensaient pas nécessaire de les respecter ».

#### *d) Choix des consultations acceptées*

L'une des instructions de l'Ordre était la mise en place d'un triage téléphonique en amont des consultations afin de décider à distance si l'animal pouvait être reçu et à quel moment. Si des listes d'actes pouvant être reportés ou non ont été fournies par l'Ordre, celles-ci n'étaient pas exhaustives et le choix était laissé aux vétérinaires de juger de l'importance et de l'urgence de recevoir un animal. Les entretiens ont révélé que les critères de choix n'étaient pas les mêmes d'un vétérinaire à l'autre. Les vétérinaires ont fait leurs choix en se basant à la fois sur les recommandations de l'Ordre, sur leur éthique personnelle et sur ce qu'il était possible de mettre en place.

La clinique du vétérinaire n° 1 a décidé de n'accepter aucune consultation. La clinique n'était pas totalement fermée puisque les « employeurs répondaient au téléphone » mais ils n'acceptaient aucune consultation à la clinique. Les urgences absolues étaient envoyées au centre de référé auquel la clinique est rattachée, « les urgences moins graves attendaient le service de consultations à domicile de nuit » avec lequel la clinique avait l'habitude de fonctionner en temps normal.

La vétérinaire n° 2 a de nouveau fait face à des désaccords au sein de l'équipe concernant le choix des consultations acceptées. Elle souhaitait accepter « les urgences, les problèmes

d'ordre médical et les primo-vaccinations des chiots et chatons » et refuser les stérilisations de convenance des chiens et des chats et les rappels annuels de vaccination. Son employeur avait décidé de son côté d'accepter tout type de consultation et rajoutait au programme les consultations annulées par la vétérinaire n° 2. Il était donc difficile de mettre en place, à l'échelle de la clinique, « un choix raisonné » des consultations acceptées.

Le vétérinaire n° 3 a, quant à lui, choisi de ne reporter que les stérilisations de chiens pour la partie canine et les visites sanitaires d'élevage pour la partie rurale. Selon lui, reporter les vaccinations exposaient les animaux à un risque sanitaire élevé. Reporter les stérilisations de chats aurait eu comme conséquence des demandes importantes d'euthanasie de chatons dans les mois suivants. Il a donc fait « le choix assumé de ne pas observer » la recommandation de reporter toutes les stérilisations de convenance. Concernant la partie rurale de sa pratique, les choix ont été plus simples car la grande majorité si ce n'est tous les motifs d'appel sont des motifs urgents.

Le vétérinaire n° 4 et son équipe ont tenté de « suivre au mieux les recommandations de l'Ordre » en reportant les actes qui apparaissaient dans la liste non exhaustive des actes à reporter établie par l'Ordre dans plusieurs de ses communiqués. Pour la partie canine, ils ne prenaient donc pas de rendez-vous pour les stérilisations de convenance et les vaccinations de chiens et de chats et pour les détartrages. Pour la partie rurale, la pratique était peu impactée par le confinement car « les éleveurs appellent souvent pour des urgences ». Seuls les visites sanitaires, les protocoles de soins et certaines prophylaxies au début du confinement ont été reportés. Le reste des consultations étaient soit urgentes en matière de santé animale, soit avaient des conséquences économiques importantes pour l'élevage. Pour la partie équine qui était relativement importante dans cette clinique, les vétérinaires ont décidé de ne pas réaliser les soins dentaires et les castrations de convenance. Quasiment toutes les autres consultations étaient réalisées car beaucoup étaient des urgences ou bien « des problèmes pouvant affecter le cheval sur le long terme voire compromettre sa carrière sportive ». Et enfin, concernant les suivis gynécologiques des juments, les suivis déjà entamés avant le début du confinement étaient poursuivis, les urgences gynécologiques et obstétriques étaient assurées mais les nouveaux suivis gynécologiques étaient reportés.

Au cours du confinement, la vétérinaire n° 5 a vu varier ses critères de choix quant aux consultations qu'elle acceptait de prendre en charge. En effet, au début du confinement elle a eu « l'impression que le gouvernement demandait de tout ou presque arrêter ». Elle a donc, pendant environ trois semaines, assuré uniquement « les urgences absolues comme les coliques ». Puis après s'être plus renseignée sur les directives de l'Ordre et avoir discuté avec des confrères, elle a élargi le nombre d'actes qu'elle acceptait de réaliser. Dans la deuxième moitié du confinement, elle a donc reporté tout type de soins dentaires, les castrations, les visites d'achat et « les boiteries légères ».



Enfin, le vétérinaire n° 6 a fait le choix avec son équipe de suivre d'assez près les recommandations de l'Ordre. Il n'acceptait donc pas les rendez-vous pour les stérilisations de chats et de chiens, les détartrages, les vaccinations de chiens et chats adultes, les bilans de bonne santé et les suivis de maladies chroniques « de patients déjà bien stabilisés ». Ils ont néanmoins fait le choix de maintenir les primo-vaccinations sur les chiots et chatons.

*e) Variations de l'activité et du chiffre d'affaires*

La clinique de la vétérinaire n° 1 a vu son activité s'arrêter complètement lors de ce premier confinement. Plus aucun vétérinaire de la clinique ne travaillait, et seuls « les employeurs répondaient au téléphone depuis chez eux ». A la réouverture de la clinique lors du déconfinement, l'activité a très vite repris, « les plannings se sont remplis plus que d'habitude ». La reprise d'activité à la sortie du confinement a donc été rapide et importante en matière de charge de travail pour les vétérinaires de cette clinique : « nous devons rattraper tous les vaccins et toutes les convenances qui n'avaient pas été réalisés pendant le confinement ».

Dans la clinique de la vétérinaire n° 2, l'activité globale n'a pas franchement diminué par rapport à une période hors confinement. Les temps de travail des salariés sur une semaine ont été légèrement aménagés et diminués (trois vétérinaires sur quatre présents par jour) mais lorsqu'ils étaient présents à la clinique, l'activité par vétérinaire était tout aussi importante voire plus importante qu'en temps normal. La vétérinaire interrogée ne connaît pas les chiffres mais n'a « pas l'impression que le chiffre d'affaires ait beaucoup été impacté par le confinement ».

Le vétérinaire n° 3 rapporte lui aussi une baisse de l'activité et du chiffre d'affaires qu'il chiffre à au moins 50 % pour la partie canine. L'équipe de vétérinaires et d'auxiliaires spécialisés vétérinaires (ASV) présente à la clinique par jour a été diminuée. En effet, sur les trois vétérinaires et les deux ou trois ASV normalement présents par jour à la clinique, seuls un vétérinaire et un ASV étaient présents en clinique pendant le confinement. En revanche, pour la partie rurale, la baisse d'activité et de chiffre d'affaires n'a été que très faible. A la sortie du confinement, l'activité ainsi que le chiffre d'affaires sont revenus à la normale « très rapidement » en canine et en rurale.

Le vétérinaire n° 4 raconte lui aussi que la partie canine a été la partie la plus impactée en termes d'activité et de chiffre d'affaires. Un vétérinaire sur deux et un ASV sur trois étaient présents à la clinique par jour pour la canine. Pour les parties rurale et équine, en temps normal trois vétérinaires par jour assuraient « les consultations à l'extérieur » en rurale et équine, alors que pendant le confinement un voire deux vétérinaire par moment prenaient en charge ces consultations. Le vétérinaire rapporte que l'activité a diminué à la fois parce que les vétérinaires effectuaient un triage des consultations et parce que « les gens jouaient le jeu et appelaient

moins ». Les répercussions sur le chiffre d'affaires ont été d'au moins 50 % en canine, d'environ 20 à 30 % en équine et inchangé pour la rurale. L'activité et le chiffre d'affaires ont augmenté progressivement à la sortie du confinement mais « il n'y a pas eu d'effet rebond au déconfinement ».

La vétérinaire n° 5 témoigne lors de son entretien d'une diminution d'environ 40 % de son activité en équine de terrain. Cette baisse a été plus importante lors des premières semaines car la vétérinaire n'assurait que les urgences extrêmes. Cette baisse d'activité s'est accompagnée d'une baisse du chiffre d'affaires sur la totalité de la durée du confinement. Mais rapidement à la sortie du confinement l'activité et le chiffre d'affaires sont revenus à des niveaux comparables à ceux précédant le confinement : « la charge de travail est redevenue très importante très rapidement ».

Enfin, le vétérinaire n° 6 rapporte une diminution de l'activité canine d'environ 40 à 50 %. Le matin, les deux vétérinaires normalement présents en clinique l'étaient aussi pendant la période de confinement pour assurer les consultations sur rendez-vous et un ASV sur deux assurait la prise de rendez-vous, la vente de croquettes, le règlement et l'aide aux soins et à la contention. Les après-midis pendant le confinement, uniquement un vétérinaire sur les deux travaillait et aucun ASV. Le vétérinaire assurait alors uniquement les urgences vitales sur un système de garde/astreinte. La baisse du chiffre d'affaires est estimée par le vétérinaire n° 6 à environ 50 %.

Il apparait donc que c'est la pratique canine des différentes cliniques qui a été le plus impactée par une baisse d'activité et de chiffre d'affaires pendant le confinement. Quand elle est notée, cette baisse est d'environ 50 %. En revanche, la pratique rurale semble avoir été très peu impactée en termes d'activité et de chiffre d'affaires par le confinement.

#### *f) Manque de matériel ou de consommables*

Il a ensuite été demandé aux vétérinaires s'ils avaient subi un manque de matériel ou de médicaments au cours du confinement et dans les mois qui ont suivi.

La plupart des cliniques ont à un moment donné subi un manque de matériel ou de médicaments.

La vétérinaire n° 1 rapporte un gros manque de vaccins pour chiens dans les semaines qui ont suivi la sortie du confinement. « Pendant une semaine, nous avons dû annuler tous les rendez-vous de vaccinations car nous n'avions plus de vaccin en stock. » D'autres médicaments ont aussi été en rupture de stock certaines semaines ce qui a parfois rendu difficile la gestion de certaines affections chroniques : il est arrivé que la vétérinaire se trouve dans la situation de devoir interrompre le traitement d'un animal car le médicament et ses équivalents n'étaient plus

disponibles. La plupart du temps, ces manques de médicaments n'ont duré que de relativement courtes périodes. Concernant le matériel, la vétérinaire ne savait pas dire si les gants et les masques étaient réellement en rupture de stock mais ses employeurs ont demandé à toute l'équipe d'utiliser « les gants d'examen mis à disposition de façon raisonnable » et d'utiliser leurs masques personnels. Seuls des masques en tissu pour les chirurgies étaient fournis par la clinique.

La vétérinaire n° 2 ne rapporte pas de manque de médicaments ni de manque de matériel comme des gants ou des masques au niveau de la commande. Mais les vétérinaires n'avaient plus le droit d'utiliser les masques de la clinique « alors qu'il y avait tout un vieux stock dans la réserve », ni d'utiliser de gants stériles pour les chirurgies.

Dans les cas des vétérinaires n° 3, n° 4 et n° 6, les cliniques n'ont pas subi de manque de matériel et de médicaments pendant le confinement. Mais le vétérinaire n° 3 a noté la nette augmentation des prix des masques au cours de la crise, l'obligeant à augmenter son « budget masques » pour pouvoir en fournir à toute son équipe sur leur lieu de travail. Il a aussi rapporté être au courant d'un gros manque dans certaines cliniques de blouses de vêlage dont lui ne se sert pas. Le vétérinaire n° 4 rapporte des difficultés sur les approvisionnements quelques mois après la sortie du premier confinement. La vétérinaire n° 6 ne rapporte pas de difficulté particulière pendant et après ce confinement en ce qui concerne le matériel ou les médicaments.

Enfin, le vétérinaire n° 5 témoigne au contraire d'un gros manque de masques et de gants dès la fin du confinement, « les centrales d'achat imposaient un nombre maximal de masques et de gants par commande ». Avec son équipe, ils se sont organisés pour confectionner des masques en tissu pour toute l'équipe, de façon suffisamment importante pour pouvoir en changer régulièrement au cours de la journée.

#### *g) Gestion de la reprise suite au déconfinement*

Nous nous sommes ensuite intéressés aux modifications dans l'organisation des équipes au sein des cliniques à la sortie du premier confinement. Nous voulions essentiellement savoir si certaines mesures mises en place lors du confinement avaient ensuite été gardées de façon plus durable.

Les vétérinaires n° 1, n° 2 et n° 5 disent avoir repris une organisation quasiment identique à celle précédant le confinement, dans leur clinique respective.

Les vétérinaires n° 3, n° 4 et n° 6 rapportent que leurs cliniques ont gardé au déconfinement certains aménagements mis en place pendant le confinement. Par exemple, dans les trois cliniques vétérinaires, les clients continuaient de patienter avant leurs consultations à l'extérieur de la clinique. Dans la clinique du vétérinaire n° 6, un animal ne pouvait être

accompagné que d'une seule personne à l'intérieur de la clinique pendant au moins plusieurs mois après la sortie du confinement.

## 2) Impacts du confinement sur l'équipe vétérinaire

Après avoir discuté des mesures concrètes mises en place par les vétérinaires pour faire face à la crise sanitaire et répondre aux recommandations de l'Ordre, il a été intéressant d'avoir leurs retours sur l'impact que cette crise et ces nouvelles organisations ont eu sur les équipes vétérinaires.

Dans un premier temps, nous nous sommes intéressés au chômage partiel auquel certaines cliniques ont eu recours. Puis nous avons essayé de savoir si les vétérinaires ont eu des craintes vis-à-vis de la CoViD-19, pour eux mais aussi pour leur entourage (à la clinique ou à la maison). Et enfin, nous avons discuté avec eux des relations au sein de l'équipe vétérinaire et ASV pendant le confinement.

### *a) Recours au chômage partiel*

La crise sanitaire et le confinement ont entraîné une large augmentation de l'activité partielle qui touchait alors tous les secteurs, y compris les vétérinaires.

Tous les vétérinaires interrogés ont dit avoir eu recours au chômage partiel pendant le confinement. Mais cette situation n'a duré que le temps du confinement, contrairement à d'autres secteurs. A la sortie du confinement, tous les vétérinaires de l'étude ont repris une activité complète sans délai.

### *b) Craintes vis-à-vis de la CoViD-19*

Les vétérinaires ont été interrogés sur leurs craintes vis-à-vis de la CoVid-19 de façon assez générale : pour leur santé personnelle, pour leurs familles et proches qu'ils pouvaient côtoyer à ce moment-là, pour leurs équipes de travail et pour leurs clients.

La vétérinaire n° 1 dit ne pas avoir eu du tout peur du virus pour sa santé personnelle, et encore moins pendant le confinement car la clinique dans laquelle elle travaillait ne recevait plus du tout de public pendant le confinement. En revanche, elle dit avoir été « inquiète lors de la reprise du travail » car elle travaillait plus que d'habitude et avait l'impression de croiser beaucoup de monde à la clinique. Cette inquiétude concernait la santé de ses proches, la vétérinaire n'osait plus rentrer voir sa famille car elle trouvait que « la probabilité » qu'elle attrape le virus était importante, dans les conditions dans lesquelles elle travaillait. Elle regrette le manque de consignes pour faire respecter les gestes barrières par les clients au sein de la clinique.

La vétérinaire n° 2 raconte avoir vécu le tout début du confinement comme un « stress parce qu'on ne connaissait cette maladie, ça a été un peu la panique ». « Voir tout le monde porter un masque et des gants avait un côté très anxiogène. » La vétérinaire rapporte avoir été « débordée par le travail » et qu'elle avait l'impression de ne pas pouvoir se laver les mains assez fréquemment. La vétérinaire avait donc quelques craintes vis-à-vis du virus et ces craintes ont été amplifiées par les conditions de travail qui ne permettaient pas de mettre tout en œuvre pour protéger correctement l'ensemble des personnes qui avaient accès à la clinique.

Le vétérinaire n° 3 témoigne lui aussi d'un « stress », partagé par toute son équipe, créé par l'inconnu qui caractérisait le virus. Deux des salariés de la clinique étaient particulièrement inquiets de la situation car ils côtoyaient des personnes à risque. Le vétérinaire n° 3 pense que ces inquiétudes se sont apaisées lorsque toutes les mesures barrières ont pu être mises en place et que toute l'équipe était à l'aise avec la nouvelle organisation.

Le vétérinaire n° 4 témoigne n'avoir eu aucune crainte vis-à-vis de la CoViD-19 pour sa santé personnelle. Il raconte en revanche qu'un membre de son équipe d'ASV « a eu très très peur du virus » et a été absente pendant les trois premières semaines du confinement.

Les vétérinaires n° 5 et n° 6 racontent ne pas avoir eu de craintes particulières car estimaient que leurs conditions de travail ne les soumettaient pas à un grand risque vis-à-vis du virus. Dans le cas de la vétérinaire n° 5, son activité exclusivement en milieu extérieur lui a permis « d'être relativement sereine » pendant cette période. Et dans le cas du vétérinaire n° 6, il pense que la mise en place rapide de cette nouvelle organisation grâce aux idées de l'ensemble de l'équipe, a permis de ne pas mettre en danger toutes les personnes de passage à la clinique.

### *c) Relations au sein de l'équipe*

Dans les moments de crise, les relations entre les membres d'une équipe peuvent subir des modifications, car tous les membres n'ont pas forcément la même opinion de la situation. Ces relations peuvent être mises à mal ou au contraire, les situations exceptionnelles peuvent stimuler l'esprit d'équipe. La profession vétérinaire est une profession dans laquelle le travail en équipe est important, à la fois dans le cadre de la relation vétérinaire/ASV mais aussi dans le cadre de la relation entre vétérinaires, lors de partages d'avis sur les cas ou encore lors de complémentarité des disciplines. Il a donc été intéressant de connaître l'évolution des relations au sein des équipes des vétérinaires interrogés, autour de ce premier confinement.

La vétérinaire n° 1 raconte que « l'ambiance entre les salariés était très bonne mais ce n'était pas du tout le cas avec nos employeurs ». Elle raconte qu'aucune réunion avec l'équipe n'a été faite au début du confinement pour adapter la pratique et que chacun comprenne les changements que le confinement engendrait. Aucune mesure barrière n'a été mise en place par

les responsables de la clinique qui « tenaient même un discours qui allait à l'encontre des recommandations de l'Ordre ». La communication entre la vétérinaire interrogée et ses employeurs était très compliquée, ce qui a engendré une incompréhension et un mécontentement des vétérinaires salariés. La vétérinaire dit avoir dû travailler dans des conditions sanitaires qu'elle trouvait dangereuse pour sa santé, celle de ses collègues et celle des clients, sans pouvoir en discuter avec l'ensemble de l'équipe. Elle se sentait « impuissante ». La vétérinaire déplore aussi le fait que ses employeurs n'aient pas respecté les efforts qu'elle et son équipe essayaient de déployer pour mettre en place certaines mesures barrières. Elle dit : « nous avons mis un marquage au sol pour que les clients n'approchent pas à moins d'un mètre du comptoir mais il a été retiré car ils disaient que ça ne servait à rien. » Certaines relations au sein de cette équipe se sont visiblement tendues au moment du confinement.

La vétérinaire n° 2 raconte que les relations au sein de son équipe se sont un petit peu tendues à la sortie du confinement, lorsque la clinique a de nouveau été ouverte au public. Mais elle estime cette tension résultait surtout de la charge de travail importante que l'équipe a dû encaisser à la reprise d'activité. Il n'y avait pas de réel désaccord sur la façon de gérer la situation mais plus une fatigue et un débordement général qui ont engendré quelques tensions dans les semaines qui ont suivi le déconfinement.

Les vétérinaires n° 3, n° 5 et n° 6 rapportent que les relations au sein de leurs équipes sont restées saines pendant le confinement et après. Ils n'ont pas ressenti ni remarqué de tension.

Le vétérinaire n° 3 explique que les demandes de chacun étaient écoutées et discutées pour essayer d'y répondre le mieux possible. Il dit : « au début certaines ASV ont eu peur et souhaitaient ne plus venir à la clinique, alors elles sont rentrées chez elles, puis elles ont voulu reprendre le travail et elles ont pu revenir en partie à la clinique. » La crise sanitaire et le confinement n'ont pas eu d'impact sur les relations au sein de l'équipe pour le vétérinaire n° 3.

La vétérinaire n° 5 témoigne que les relations avec l'autre membre de sa clinique sont restées inchangées pendant et après le confinement. Les deux vétérinaires étaient d'accord sur la marche à suivre et leur organisation a été très simple.

Le vétérinaire n° 6 raconte que toute l'équipe a été très soudée dès le début de la crise et du confinement. « Tout le monde participait et faisait part de ses idées » pour installer une organisation à la fois pratique, simple et qui mettait tout le monde en sécurité. Chaque membre de l'équipe était écouté et a pu participer à la mise en place de la nouvelle organisation. Certains se sont occupés de réfléchir à une organisation de l'espace pour éviter les croisements trop nombreux entre les personnes, d'autres se sont occupés de créer des affiches et de communiquer via le site internet de la clinique pour informer les clients des nouvelles mesures, et enfin certains se sont chargés de fabriquer des masques en tissu pour toute l'équipe. Le témoignage du vétérinaire n° 6 montre une vraie cohésion d'équipe qui s'est d'autant plus dévoilée dans cette situation exceptionnelle.

Enfin, le vétérinaire n° 4 explique que certaines tensions, entre les ASV, sont apparues dans les premières semaines de confinement. Ces tensions étaient liées à la répartition des jours de travail à la clinique par ASV. « Il a fallu tester différentes combinaisons avant de trouver » celle qui correspondait à toute l'équipe. Les tensions n'ont ensuite pas duré longtemps.

### 3) Implication des vétérinaires face à la crise sanitaire

Les vétérinaires, en tant que professionnels de santé, ont été sollicités à différents niveaux pour aider à lutter contre la CoViD-19. Ils ont pu participer par le prêt de matériel mais ont aussi été invités à s'inscrire dans la réserve sanitaire mise en place par le gouvernement pour pouvoir intervenir en renfort.

#### *a) Implication de la profession vétérinaire dans la crise sanitaire*

Le vétérinaire n° 3 déplore la séparation stricte des deux médecines humaine et vétérinaire qui date d'il y a quelques années, qui selon lui a eu pour conséquence la disparition des outils permettant de maintenir le concept « d'une seule santé ». Il trouve dommage que les Laboratoires Vétérinaires Départementaux n'aient pas été impliqués plus tôt dans la réalisation des tests de dépistage de la CoViD-19, car « ils avaient tout le nécessaire pour ». Le vétérinaire regrette qu'il n'y ait pas plus de liens entre la médecine humaine et la médecine vétérinaire.

#### *b) Participation à la réserve sanitaire*

Tous les vétérinaires interrogés sauf le vétérinaire n° 3 se sont inscrits dans la réserve sanitaire mais au moment de la réalisation des entretiens, aucun n'avait été contacté pour y participer.

La vétérinaire n° 2 dit, pendant l'entretien, ne pas s'être inscrite tout de suite car les missions qu'elle aurait pu se voir confier n'étaient pas précisées. Elle a donc eu une certaine appréhension. Mais elle pensait néanmoins que les vétérinaires pouvaient être utiles dans ce genre de crises sanitaires.

#### *c) Prêt de matériel*

Les cliniques vétérinaires des vétérinaires n° 1 et 6 ont pu prêter chacune un respirateur aux hôpitaux pendant le confinement.

Les cliniques des vétérinaires n°3, n° 4 et n° 5 ne disposaient pas de matériel qu'elles auraient pu prêter aux hôpitaux.

Et enfin la vétérinaire n° 2 explique que ses employeurs n'ont pas souhaité prêter de matériel pendant le confinement.

## D. Discussion

### 1) Conditions de réalisation de l'étude qualitative

#### a) *Échantillonnage*

Pour réaliser cette étude, cinquante cliniques vétérinaires ont été contactées uniquement en France métropolitaine. Les cliniques ont d'abord été contactées par courriel dans lequel leur était expliqué de façon relativement détaillée en quoi consistait l'étude. Les cliniques ont ensuite été contactées par téléphone pour s'assurer de la bonne réception du courriel et pour leur demander une nouvelle fois si un vétérinaire de la clinique était disponible et motivé pour réaliser un entretien afin de participer à l'étude. Lors de la prise de contact par téléphone, la plupart des cliniques ont refusé de participer à l'étude et les autres n'étaient pas en mesure de nous donner une réponse dans l'immédiat. Finalement, six vétérinaires de cliniques différentes ont accepté de réaliser l'entretien. Cette étude a donc été réalisée avec des vétérinaires participant volontairement aux entretiens, il existe donc un biais de recrutement.

Il apparaît que les profils des vétérinaires participant à l'étude sont assez variés puisque le panel contient autant de femmes que d'hommes, des vétérinaires aux statuts différents, à des stades d'évolution différents et exerçant dans des clientèles variées (canine, mixte, équine). Néanmoins, le panel ne représente pas tous les profils de vétérinaire.

#### b) *Matériel et méthode*

Nous avons fait le choix d'entretiens oraux pour la réalisation de cette étude car il nous a semblé que la voie verbale permettrait aux vétérinaires de s'exprimer de façon plus large sur les sujets discutés. Au cours de l'entretien, il était ainsi possible de réagir aux réponses des vétérinaires pour avoir plus de détails ou alors de guider les témoignages à l'aide de questions plus précises au fil de la discussion. De plus, la voie orale nous a permis d'obtenir des informations sur le ressenti des vétérinaires sur les différents sujets abordés, mais aussi de percevoir des émotions.

Les entretiens avec les vétérinaires n° 1 et n° 2 ont eu lieu par téléphone et les entretiens avec les vétérinaires n° 3 et n° 6 ont eu lieu par visio-conférence pour des raisons d'éloignement. Les entretiens avec les vétérinaires n° 4 et n° 5 ont eu pu avoir lieu en face à face pour des raisons de proximité. Il est possible que le moyen de réalisation des entretiens ait eu un impact sur ce que les vétérinaires acceptaient de raconter ; même s'il était précisé au début des entretiens que l'anonymat était garanti et qu'ils devaient se sentir libres de témoigner de leur ressenti et expériences. Il est aussi possible que, malgré ces précautions, certains vétérinaires ne se soient pas exprimés totalement librement et sans retenue.



## 2) Résultats et analyse

Cette étude a permis de compléter les premières données extraites des enquêtes de l'Ordre présentées dans la partie bibliographique. Elle confirme la baisse d'activité dans les cliniques vétérinaires et montre que cette baisse d'activité s'est accompagnée d'impacts sur l'organisation des cliniques et sur les relations au sein des équipes. Mais le panel des vétérinaires interrogés étant limité, il pourrait être envisagé de réaliser une étude similaire sur un plus grand nombre de vétérinaires aux profils variés, plus représentatifs de la population totale de vétérinaires.

Parallèlement, il serait intéressant de comparer les résultats de cette étude avec les résultats de l'étude quantitative, portant sur le même sujet, réalisée dans la thèse « étude observationnelle quantitative de l'activité et du quotidien des vétérinaires praticiens français pendant la première période de confinement sanitaire général dû à la pandémie de CoViD-19 » rédigée par Eva NAFFRICHOUX.

## **E. Conclusion**

Cette étude menée au moyen d'entretiens a permis de montrer que l'information des vétérinaires et la compréhension de chacun des recommandations de l'Ordre national des vétérinaires n'étaient pas égales d'un vétérinaire à l'autre. Les vétérinaires se sont souvent retrouvés face à un compromis entre la compréhension qu'ils ont eu des recommandations de l'Ordre et ce qu'il leur semblait cohérent vis-à-vis de leurs clients et patients. Toutes les cliniques ont plus ou moins changer leur organisation pour adapter leur pratique au contexte exceptionnel. Les relations entre les membres des équipes ont aussi été impactées : certaines relations ont été tendues voire mises à mal et d'autres se sont fortifiées et consolidées. Les vétérinaires se sont majoritairement sentis concernés par la crise sanitaire et l'ont témoigné via l'inscription à la réserve sanitaire ainsi que le prêt de matériel.



## Conclusion

La première période de confinement général sanitaire dû à la pandémie de CoViD-19 marque un arrêt brutal d'un grand nombre d'activités économiques et sociales de la population. En effet, les restrictions liées au confinement ont imposé la fermeture temporaire des magasins et des entreprises non essentiels pour la vie de la nation et des lieux de loisirs (restaurants, cinémas...). Les cliniques vétérinaires avec les magasins d'alimentation et les pharmacies faisaient alors partie des rares lieux encore ouverts au public.

Le 14 mars 2020, les cliniques vétérinaires, bien que recevant du public, n'ont pas été soumises à l'obligation de fermeture dans un souci de continuité des soins aux animaux ne pouvant être différés sans mettre en danger leur santé, de continuité de surveillance des maladies contagieuses ainsi que de continuité des actions en lien avec la qualité des denrées alimentaires d'origine animale. Avec la thèse « étude observationnelle qualitative de l'activité et du quotidien des vétérinaires praticiens français pendant la première période de confinement sanitaire général dû à la pandémie de CoViD-19 », nous nous sommes donc intéressés à l'impact de ce confinement sur l'organisation et l'activité des cliniques vétérinaires pendant cette période.

L'Ordre des vétérinaires fait part, dans un premier communiqué le 15 mars 2020, de ses recommandations. Il distingue les activités vétérinaires ne pouvant être différées à cause de risque sanitaire, économique ou de bien-être animal jugé trop important de celles pouvant être différées (convenances, actes non urgents, ostéopathie, activités de guichet et opérations d'accueil en refuge et chenil). Deux enquêtes visant à cibler les difficultés rencontrées au quotidien par les vétérinaires ont rapidement été réalisées par les organisations professionnelles engagées dans l'entraide sociale. L'une est mise en ligne fin avril après plus d'un mois de confinement. Elle montre qu'une grande majorité des cliniques n'ont retiré de leur activité normale que les chirurgies de convenance et les actes de vaccinations. Les établissements vétérinaires ont mis en place un planning d'ouverture différent pour limiter les contacts et une majorité a vu une diminution de leur chiffre d'affaires de plus de 50 %. La seconde est mise en ligne fin mai pendant la période de déconfinement. Cette deuxième enquête montre un retour rapide à la normale avec une réouverture des cliniques aux horaires habituels, un temps de travail majoritairement sans changement par rapport aux années précédentes et un chiffre d'affaires qui repart à la hausse.

Pour aller plus loin dans la compréhension de l'impact du confinement sur l'organisation des cliniques, nous avons mené une étude qualitative chez des vétérinaires au moyen d'entretiens, de façon à découvrir comment nos confrères ont perçu les recommandations du gouvernement et de l'ordre, comment ils ont adapté leur pratique et comment leur organisation a été impactée. Nous avons pu montrer que la perception et la compréhension des différentes recommandations n'ont pas été égales et que les cliniques vétérinaires ont souvent dû faire des compromis entre ce que les confrères comprenaient des

recommandations et ce qui leur semblait cohérent vis-à-vis de leurs clients et patients. Toutes les cliniques ont plus ou moins modifié leur fonctionnement, notamment pour réduire les contacts et une majorité des vétérinaires s'est montrée prête à s'impliquer pour faire face à cette crise sanitaire.

## Bibliographie

1. DV Jacques GUERIN, Président du Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires (15 mars 2020). *COMMUNIQUÉ N°1 COVID-19 – Mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus SARS-COV2* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.veterinaire.fr/actualites/communique-n1-covid-19-15-mars-2020-mesures-relatives-a-la-lutte-contre-la-propagation-du-virus-sars-cov-2.html> [consulté le 17 octobre 2020]
2. DV Jacques GUERIN, Président du Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires (17 mars 2020). *COMMUNIQUÉ N°2 COVID-19 – Informations sur le cadre général de la continuité de service assuré par les vétérinaires* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.veterinaire.fr/actualites/communique-n2-covid-19-informations-sur-le-cadre-general-de-la-continuite-de-service-assure-par-les-veterinaires.html> [consulté le 29 octobre 2020]
3. DV Jacques GUERIN, Président du Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires (20 mars 2020). *Communiqué commun des présidents des conseils régionaux de l'Ordre des vétérinaires - Suspension du libre accès des établissements de soins vétérinaires (ESV)* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.veterinaire.fr/actualites/communique-commun-des-presidents-des-conseils-regionaux-de-lordre-des-veterinaires-20-mars-2020.html> [consulté le 16 novembre 2020]
4. DV Jacques GUERIN, Président du Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires (20 mars 2020). *Communiqué du conseil national de l'Ordre des vétérinaires* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.veterinaire.fr/actualites/communique-du-conseil-national-de-lordre-aux-veterinaires-20-mars-2020.html> [consulté le 16 novembre 2020]
5. DV Jacques GUERIN, Président du Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires (2 avril 2020). *COMMUNIQUÉ N°5 COVID-19 – L'Ordre des vétérinaires réaffirme ses recommandations pour la prise en charge de la santé des animaux* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.veterinaire.fr/actualites/communique-n5-covid-19-lordre-des-veterinaires-reaffirme-ses-recommandations-pour-la-prise-en-charge-de-la-sante-des-animaux.html> [consulté le 18 novembre 2020]
6. DV Jacques GUERIN, Président du Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires (18 avril 2020). *COMMUNIQUÉ N°6 COVID-19 – Communiqué des Présidents du conseil national et des conseils régionaux de l'Ordre* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.veterinaire.fr/actualites/communique-n6-covid-19-communique-des-presidents-du-conseil-national-et-des-conseils-regionaux-de-lordre.html> [consulté le 18 novembre 2020]
7. DV Jacques GUERIN, Président du Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires (17 mars 2020). *Covid- 19 : Gynécologie des équidés - Suspension des actes non urgents jusqu'au 01/04/2020 compris* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.veterinaire.fr/actualites/covid-19-gynecologie-des-equides-suspension-des-actes-non-urgents-jusquau-01012020-compris.html> [consulté le 16 novembre 2020]

8. DV Jacques GUERIN, Président du Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires (17 mars 2020). *COMMUNIQUÉ N°3 COVID-19 – Ostéopathie animale* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.veterinaire.fr/actualites/communique-n3-covid-19-osteopathie-animale.html> [consulté le 16 novembre 2020]
9. DV Jacques GUERIN, Président du Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires (18 mars 2020). *Avis sur la vaccination des chiens et des chats* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.veterinaire.fr/actualites/avis-sur-la-vaccination-des-chiens-et-des-chats.html> [consulté le 16 novembre 2020]
10. INSEE - QUENECHDU V (Décembre 2020). *L'impact de la crise sanitaire sur l'organisation et l'activité des sociétés* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4994488> [consulté le 5 avril 2021]
11. SERAFINI G. et al (Août 2020). *The psychological impact of COVID-19 on the mental health in the general population* [en ligne]. Disponible sur : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/32569360/> [consulté le 7 mai 2021]
12. REN S-Y. et al (Février 2020). *Fear can be more harmful than the severe acute respiratory syndrome coronavirus 2 in controlling the corona virus disease 2019 epidemic* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC7052559/> [consulté le 7 mai 2021]
13. EL-HAGE W. et al (Juin 2020). *Les professionnels de santé face à la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19) : quels risques pour leur santé mentale ?* [en ligne] Disponible sur : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC7174182/> [consulté le 7 mai 2021]
14. GORTAZAR C, DE LA FUENTE J (Mai 2020). *COVID-19 is likely to impact animal health* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0167587720303251> [consulté le 7 mai 2021]
15. KOGAN L. et al (Février 2021). *The Initial Months of COVID-19: Dog Owners' Veterinary-Related Concerns* [en ligne]. Disponible sur : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/33604366/> [consulté le 7 mai 2021]
16. Ordre National des Vétérinaires (Mai 2020). *Résultats de l'enquête sur les difficultés rencontrées au quotidien par les vétérinaires* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.veterinaire.fr/actualites/covid-19-resultats-de-lenquete-sur-les-difficultes-rencontrees-au-quotidien-par-les-veterinaires.html> [consulté le 13 décembre 2020]
17. Ordre National des Vétérinaires (Mai 2020). *Covid-19 : Analyse des résultats du volet n°2 de l'enquête sur les difficultés rencontrées au quotidien par les vétérinaires* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.veterinaire.fr/actualites/covid-19-analyse-des-resultats-du-volet-n2-de-lenquete-sur-les-difficultes-rencontrees-au-quotidien-par-les-veterinaires.html> [consulté le 13 décembre 2020]

# Annexes

## Annexe 1 : Questions guidant les entretiens

### **I. Présentation du vétérinaire et de sa clinique**

- Nom ? Prénom ?
- Activité de la clinique ? Année d'ouverture ou de reprise ?
- Nombre de vétérinaires (et postes dans la clinique) ? d'ASV ?

### **II. Organisation pendant et après le confinement et impacts sur l'activité**

- Quelles ont été les recommandations de l'état ? de l'ordre ? des organisations professionnelles ?
- Avez-vous suivi ces recommandations concernant les adaptations de la pratique vétérinaire ? Si oui, non, pourquoi ?
- Ethique et cohérence de ces directives selon vous (abordables ou non) ?
- Avez-vous subi un manque de matériel ? (gants, blouses, masques) Ou de médicaments ?
- Aménagement des horaires de travail ? Gestes barrières ? Port du masque obligatoire ?
- Receviez-vous toutes les consultations ou y avait-il un triage téléphonique ? Si oui, que choisissiez-vous d'accepter en consultation ? (Uniquement les urgences, les vaccinations chiots, toutes les vaccinations, les chirurgies de convenance ?)
- Avez-vous vu un impact (marqué ou non et durable ou non) sur votre activité à la suite du confinement ? sur votre chiffre d'affaire ?
- Reprise de l'activité au moment du déconfinement : comment l'avez-vous géré en terme d'organisation pratique ? et en terme d'heure de travail (plus, moins, pareil qu'avant ?)

### **III. Impact pour l'ensemble du corps professionnel**

- Avez-vous eu recours au chômage partiel ?
- La situation a-t-elle généré du stress chez vous ou vos employés ? Avez-vous vous-même des craintes vis-à-vis du Coronavirus concernant votre propre santé, celle de vos proches, de vos employés ou de vos clients ?
- La crise sanitaire a-t-elle eu un impact sur les relations avec les employés, ASV, autres vétérinaires au sein de la clinique ?
- Avez-vous reçu du soutien de la part des organisations professionnelles ? Si oui, lesquelles ?

### **IV. Implication dans la crise**

- Vous êtes-vous senti concerné par la crise sanitaire ?
- Avez-vous participé à la réserve sanitaire ? Si oui, comment ?
- Avez-vous contribué par le prêt de matériel (moniteurs ? respirateurs ? masques ? blouses ? gants ?) Vous êtes-vous vous-même retrouvés dans le besoin par la suite ?

# **ÉTUDE OBSERVATIONNELLE QUALITATIVE DE L'ACTIVITÉ ET DU QUOTIDIEN DES VÉTÉRINAIRES PRATICIENS FRANÇAIS PENDANT LA PREMIÈRE PÉRIODE DE CONFINEMENT SANITAIRE GÉNÉRAL DÛ À LA PANDÉMIE DE COVID-19**

Auteur

---

BRAIDA Caroline

Résumé

---

Cette thèse s'intéresse à l'impact du premier confinement sanitaire général, mis en place lors de la crise sanitaire de la CoViD-19, sur les cliniques vétérinaires. A l'aide d'une étude qualitative réalisée sur la base d'entretiens, nous nous sommes intéressés aux impacts sur l'organisation des cliniques et sur les relations au sein des équipes, ainsi qu'au ressenti des vétérinaires quant à la cohérence des recommandations faites par l'Ordre national des vétérinaires et aux conséquences de celles-ci. Nous avons pu montrer que la compréhension et la perception des recommandations de l'Ordre n'ont pas été égales pour tous les vétérinaires qui ont dû mettre en place des modifications dans leur organisation pratique afin de répondre aux recommandations et de réaliser ce qui leur semblait cohérent vis-à-vis de leurs patients et clients. Les relations au sein des équipes ont aussi été impactées mais de façon différente selon les cliniques. Dans certaines cliniques les relations se sont tendues et ont été compliquées pendant un moment, dans d'autres cliniques, ce contexte exceptionnel a eu pour effet de souder les équipes. Enfin, les vétérinaires se sont sentis concernés par cette crise sanitaire et l'ont montré en s'inscrivant à la réserve sanitaire et en prêtant du matériel aux hôpitaux.

Mots-clés

---

Médecine vétérinaire, France, Santé publique, CoViD-19, Éthique appliquée

Jury

---

Président du jury : Pr **FOURNERET Pierre**

Directeur de thèse : Pr **REMY Denise**

1er assesseur : Pr **REMY Denise**

2ème assesseur : Pr **BENOIT Etienne**